

# Interdisciplinarité et logique du tiers inclus

Véronique Meuriot, Guillaume Lacquement

▶ **To cite this version:**

Véronique Meuriot, Guillaume Lacquement. Interdisciplinarité et logique du tiers inclus. 2015, 67 p. hal-02471944

**HAL Id: hal-02471944**
**https://univ-perp.hal.science/hal-02471944**

Submitted on 9 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.




*Insula Dulcamara*, Paul Klee, 1938

Atelier d'épistémologie

# *Interdisciplinarité et logique du tiers inclus*

***Working Paper n°1 – Séance du 26 juin 2015***




*Insula Dulcamara*, Paul Klee, 1938

Atelier d'épistémologie

# *Propos introductifs : Interdisciplinarité et logique du tiers inclus*

***Véronique Meuriot, économiste***

Ce premier thème abordé dans les Ateliers d'Épistémologie renvoie d'une part au caractère pluridisciplinaire de l'UMR ART-Dev qui héberge des géographes, des économistes, des sociologues et des politistes, et d'autre part à la façon dont ces disciplines peuvent travailler ensemble, communiquer.

*Pluri, inter et transdisciplinarité*

L'interdisciplinarité se situe entre la pluridisciplinarité et la transdisciplinarité. La pluridisciplinarité se définit comme une multitude de regards disciplinaires sur un même objet. L'interdisciplinarité engage un travail d'échange de méthodes entre différentes disciplines. La transdisciplinarité propose alors de construire une nouvelle connaissance scientifique, issue d'une intrication des connaissances disciplinaires et interdisciplinaires, pour appréhender plus globalement la complexité du monde.

*La logique du tiers inclus*

Lors de cette première séance, nous avons notamment tenté de définir en termes *ART-Deviens* ce que pourrait être une démarche transdisciplinaire. Nous nous sommes appuyés sur les travaux de NICOLESCU (1996) qui donne un sens scientifique à cette démarche à partir de la notion de « logique du tiers inclus » de LUPASCO (1947). Cette logique du tiers inclus amène à raisonner au-delà du cadre de l'analyse duale (logique du tiers exclu), de la contradiction, donc à dépasser la causalité locale pour atteindre une causalité globale, à dépasser nos raisonnements disciplinaires (partiels) pour mieux appréhender la réalité complexe du monde. Il ne s'agit pas pour nous scientifiques de remettre en cause nos connaissances disciplinaires, mais de générer une interaction entre elles afin de penser nos démarches scientifiques autrement.

*Ce que nous disent LUPASCO et NICOLESCU*

Nos savoirs disciplinaires nous « limitent » à une vision parcellaire de la connaissance scientifique. La pluridisciplinarité en est un exemple patent. Cependant, si nous acceptons de nous ouvrir à – et d'interagir avec – d'autres disciplines, alors notre vision scientifique parcellaire s'élargit jusqu'à intégrer les autres regards disciplinaires. Ainsi, nous pouvons dépasser notre vision disciplinaire – causalité locale – pour construire une nouvelle connaissance plus englobante – causalité globale – qui nous permet de penser la complexité environnementale et systémique autrement sans pour autant atténuer l'impact disciplinaire mais bien plutôt en l'intensifiant. La logique du tiers inclus crée une connaissance plus globale par la réunion des différentes connaissances disciplinaires : le tout (connaissance scientifique interdisciplinaire voire transdisciplinaire) devient alors supérieur à la somme des parties (connaissances disciplinaires).

Dans notre UMR où les différentes disciplines regardent souvent un même objet, cette posture scientifique inspirée par la logique du tiers inclus pourrait nous amener à une réflexion originale et justifier notre choix d'un positionnement pluridisciplinaire auprès des instances de la recherche scientifique.

## *Ce premier numéro propose des regards croisés sur l'interdisciplinarité…*

Deux textes de géographes inaugurent ce premier numéro des Working Papers des Ateliers d'Épistémologie. **Régis Darques** revient sur la querelle Sokal-Bricmont qui a agité l'académisme dans le courant des années 1990, et pointe les dangers d'une interdisciplinarité mal maîtrisée (ou pseudo-interdisciplinarité). **Guillaume Lacquement** nous propose ensuite une expérience de travail interdisciplinaire et l'intérêt de cette nouvelle connaissance, au cours d'un programme de recherche. Nous découvrons comment les apports des méthodes de

l’analyse structurale issues la sociologie permettent d’améliorer la compréhension des réseaux sociaux.
Nous entrons ensuite dans les sphères économiques et sociales où deux contributions viennent étayer les manifestations de l’élargissement disciplinaire. Un premier papier de **Benoît Prévost** revient sur les difficultés que rencontre l’économie institutionnelle à embrasser la complexité du monde socio-économique, entre disciplinarité et interdisciplinarité, en analysant l’histoire de cette pensée économique depuis les travaux d’Adam Smith jusqu’à ceux de Douglas North. **Christian Poncet** et **Philippe Bonnal** nous livrent une expérience des contraintes institutionnelles au Brésil, depuis le local jusqu’à l’échelon fédéral, lorsque l’enjeu concerne la pauvreté.

Ces différentes contributions nous éclairent sur l’intérêt d’une pratique d’une interdisciplinarité raisonnée. La diversité des thèmes abordés et des disciplines mobilisées nous convient à une réflexion pluridisciplinaire, interdisciplinaire mais aussi transdisciplinaire.

# *SUR LA POROSITÉ DES FRONTIÈRES DISCIPLINAIRES*
## *PERSISTANCE DE LA QUERELLE SOKAL-BRICMONT*

***Régis Darques, géographe***

Depuis plus de vingt ans, l'interdisciplinarité est au cœur de nombreuses avancées scientifiques. Le *décloisonnement* disciplinaire, devenu un objectif prioritaire, a produit d'importants résultats même si la structuration différentielle des académies et établissements de recherche justifie certains retards dans l'application du programme entre pays. Les conséquences pratiques de ce mouvement de fond sont multiples et lointaines, de sorte que toute remise en cause de la démarche peut paraître aujourd'hui saugrenue.

À y regarder de plus près, le modèle intégratif ainsi proposé a donné lieu à des débats beaucoup plus animés que ce que les discussions épistémologiques apaisées d'aujourd'hui pourraient laisser croire. En effet, la promotion de l'interdisciplinarité et sa diffusion dans les institutions ont eu pour corollaire paradoxal la multiplication de niches – sous-secteurs disciplinaires émergents qui, pour exister sur la durée, ont cherché à assurer leur autonomie. À côté de ces niches qui fondent souvent leur légitimité sur la maîtrise d'outils innovants et sophistiqués se pérennisent des pratiques désinhibées de l'interdisciplinarité qui ont fait exploser les champs d'investigation auparavant « réservés ». Des chercheurs hyperspécialisés côtoient donc des scientifiques hybrides qui ont fait de l'hybridation une marque de fabrique.

Parmi le panel de mutations ainsi introduites, le cas de la géographie est singulier. Cette discipline peut à de multiples titres se targuer d'un décalage par rapport aux sciences sociales. Beaucoup considèrent que la géographie est historiquement et intrinsèquement interdisciplinaire. Cette interdisciplinarité *naturelle* a motivé des *débordements* précoces qui ont fait de cette discipline un objet scientifique inclassable, situé quelque part entre sciences dures et « molles », bénéficiant des retombées d'approches hétéroclites (climatologie, géomorphologie, cartographie, géodésie, traitement d'images, entre autres sciences sociales, politiques et… militaires). La géographie déborde systématiquement de ses limites, à tel point que son statut de discipline a été très régulièrement contesté.

Si, au-delà de la géographie, l'interdisciplinarité est devenue une évidence au sein de ce que la recherche française qualifie de Sciences Humaines et Sociales, certaines barrières résistent à la perméabilité ainsi promue. La géographie doit gérer, à l'intérieur de son périmètre de réflexion, une division entre sciences *humaines* et sciences *dures* qui perdure, malgré tous les efforts déployés.

La querelle initiée par Alan Sokal et Jean Bricmont au milieu des années 1990 illustre parfaitement la persistance d'un état de tension entre *champs* disciplinaires, au moment même

où les barrières sont censées s'abaisser. Ce genre de débats démontre que la plupart des différends épistémologiques résultent de dissonances méthodologiques pérennes – les deux aspects étant intrinsèquement liés.

***Bref aperçu sur la querelle***

Revenons brièvement sur la polémique. Le scandale est initié par un article publié en 1996 par Alan Sokal dans la revue *Social Text* intitulé « Transgressing the Boundaries: Toward a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity » (Sokal 1996). Ce professeur de mathématiques s'exprime dans une revue de sciences sociales et propose un ensemble de réflexions sur l'interdisciplinarité. Il invite à « transgresser les frontières » (sous-entendu disciplinaires) qui bloquent les échanges entre sciences exactes et humaines et freinent le développement de champs thématiques novateurs. On peut trouver là un écho lointain aux revendications émancipatrices des mouvements de 68 contre les carcans institutionnels et sociétaux.

De différentes façons, Alan Sokal promeut l'idée que les sciences dures doivent tenir compte des avancées fulgurantes enregistrées depuis trente ans par les SHS. L'auteur exprime ainsi son soutien aux courants postmodernistes qui prônent un renouvellement paradigmatique dans la pratique des sciences. Il soutient le « relativisme » des avancées scientifiques et invite à une réfutation des vérités autoréférentielles. Le discours s'appuie sur quantité de références bibliographiques et conceptuelles soigneusement choisies. Sokal fonde l'essentiel de son argumentaire sur des théories mathématiques ou physiques, parmi lesquelles figure bien évidemment la théorie de la *relativité* générale.

L'éclectisme des réflexions est frappant, à tel point que le lecteur peine à trouver une ligne directrice cohérente. Au milieu de propos souvent confus, quelques idées peuvent retenir notre attention. Elles illustrent l'engagement politique de l'auteur, le peu de nuance de certaines positions et leur arbitraire, le tout empaqueté dans un emballage « scientifique » dont l'éditeur de la revue est le garant :

> -La science postmoderne procèderait d'un objectif *libératoire*: « Un critère simple pour qu'une science soit admise comme postmoderne est qu'elle soit libre de toute dépendance du concept de vérité objective ». Pour cela, la métaphysique cartésiano-newtonienne doit être battue en brèche. Libérer les êtres humains de la vérité absolue (mathématique), c'est les aider à se libérer politiquement de la tyrannie des autres êtres humains.
>
> -Le dialogue interdisciplinaire doit progresser en tenant compte du fait que « les assertions de la science sont, de façon inhérente, dépendantes de la théorie et autoréférentielles; par conséquent, le discours de la communauté scientifique, malgré sa valeur indéniable, ne peut pas prétendre à un statut épistémologique privilégié par rapport aux narrations contre-hégémoniques émanant de communautés dissidentes ou marginalisées ».
>
> -Les sciences postmodernes renversent les catégories ontologiques statiques et les hiérarchies qui caractérisent la science moderniste (rationalisme des Lumières).

-Aux essences individuelles fixes de la philosophie classique, les nouvelles sciences substituent les interactions et les flots (perspective écologique).

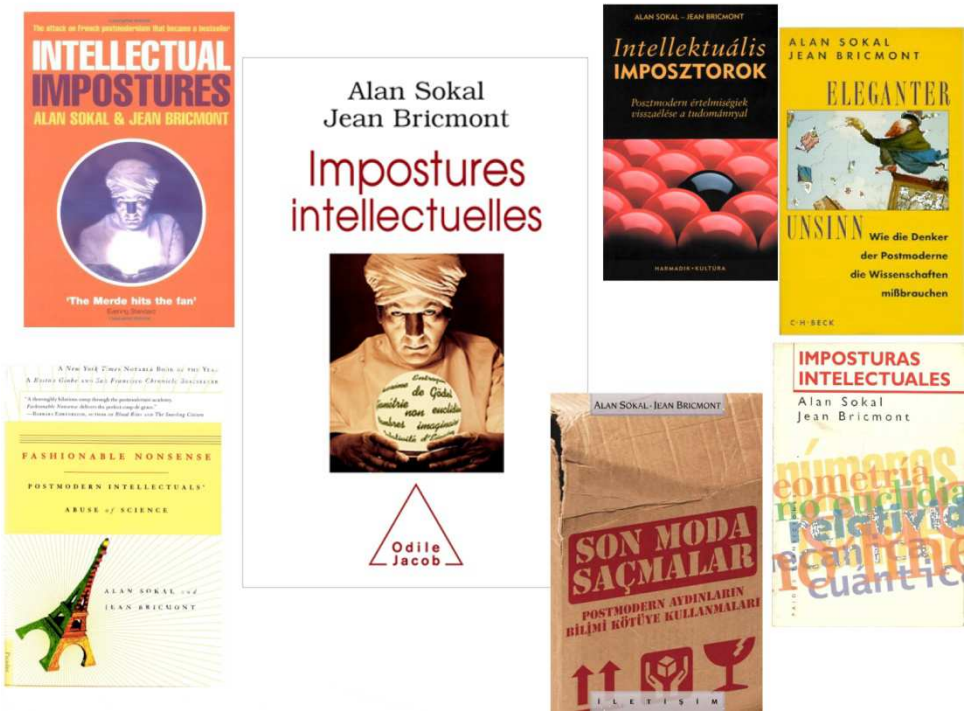
-Pour le moment, il n'existe aucune mathématique émancipatoire. Les mathématiques sont « contaminées socialement par une culture capitaliste, patriarcale et militariste ».

Le ton est donné. Les propos sont étayés par de multiples citations de penseurs connus, manière plus ou moins explicite de renforcer un discours décousu en recourant à l'argument d'autorité. L'imposture ne sera révélée que plus tard, mais le stratagème suppose un recours constant au double sens. Parmi les citations *cryptées*, nous pouvons noter celle-ci, qui illustre parfaitement l'embrouillamini sémantique et conceptuel dénoncé :

> « La physique quantique, la théorie du bootstrap hadronique, la théorie des nombres complexes et la théorie du chaos ont en commun l'hypothèse de base selon laquelle la réalité ne peut être décrite en termes linéaires, que des équations non linéaires – et insolubles – sont le seul moyen possible pour décrire une réalité complexe, chaotique et non déterministe. Ces théories postmodernes sont toutes – et ceci est significatif – métacritiques en ce sens qu'elles se présentent comme métaphores plutôt que comme descriptions *fidèles* de la réalité » (Markley 1992).

La parodie s'appuie sur plusieurs points forts. Tout d'abord, la compétence de la revue *Social Text* et sa capacité à juger de la pertinence d'un tel texte sont rudement mises en cause. L'acceptation du papier par le comité de lecture révèle une défaillance évidente des SHS. Elle manifeste un fort complexe d'infériorité face aux sciences exactes. En outre, Sokal fait preuve d'une grande habileté. Les informations qu'il relaie ne sont pas entièrement fausses ou dénuées de sens. Elles relèvent de l'imprécision, du mélange des genres, de la confusion. En l'absence de définition précise des termes employés, l'auteur entretient un flou conceptuel qui permet toutes les dérives de sens. La manipulation d'un jargon scientifique à la mode participe également à l'effet de séduction. Les positions scientifiques ET politiques affichées sont clairement « progressistes » en ce sens qu'elles disqualifient les divisions disciplinaires « archaïques ». Enfin, 217 références bibliographiques viennent appuyer les nombreuses citations déjà relevées. L'argument d'autorité pèse lourd et compense les fautes logiques dont l'évidence sauterait aux yeux de tout lecteur en l'absence d'un tel *habillage*.

L'article est entièrement reproduit et traduit dans l'ouvrage signé Sokal et Bricmont, *Impostures intellectuelles*, publié en 1997, qui dévoile la supercherie. Le scandale est gigantesque. La presse s'empare du sujet. Il faut dire que les personnalités directement ou indirectement visées sont des intellectuels qui bénéficient depuis plusieurs décennies des retombées d'une audience médiatique. Le succès est tel que l'ouvrage est traduit dans diverses langues les années suivantes. La lame de fond ainsi soulevée n'a jusqu'à présent pas trouvé d'obstacle sur lequel refluer. Les suites données à l'affaire au sein même des communautés académiques sont lointaines. Plusieurs ouvrages sont publiés dans la foulée. Parmi ceux-ci, citons (Franca 2000; Bouveresse 1999; Jeanneret 1999; Roux 2007; Jurdant 1998), sans compter d'innombrables articles et autres pamphlets rédigés au fil des ans par des scientifiques de tous bords disciplinaires et politiques.




Comme dans toute querelle à portée médiatique, la forme prévaut sur le fond. L'essentiel n'est pas de savoir ce qui est dénoncé, mais qui est dénoncé. C'est une certaine figure de l'intellectuel qui est attaquée. Jacques Lacan, Julia Kristeva, Luce Irigaray, Bruno Latour, Jean Baudrillard, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Paul Virilio et d'autres encore (K. Popper, R. Debray, M. Serres) font partie des nombreuses personnalités visées. Autrement dit, l'attention de Sokal et Bricmont se focalise sur une extrême minorité de penseurs et universitaires qui bénéficient d'une notoriété internationale grâce, notamment, à des interventions dans les médias et à des écrits de vulgarisation. Au final donc, la levée de boucliers résulte de la manière dont l'imposture a été menée plutôt que du fond du débat, très nuancé.

***Petite herméneutique du scandale***

Au-delà de l'aspect événementiel, la querelle s'articule sur un certain nombre de prises de position épistémologiques qui semblent aller à contre-courant de la pensée dominante. La parodie n'est qu'un moyen de mettre en avant les incohérences de *certaines* pratiques de l'interdisciplinarité. Au-delà du crime de lèse-majesté orchestré autour du canular, les auteurs visent à promouvoir un approfondissement du dialogue interdisciplinaire, souvent limité à des échanges formels ou à des débats purement sémantiques.

L'usage immodéré des théories physico-mathématiques dans certains domaines des SHS est largement dénigré. Sokal et Bricmont voient dans cette entreprise postmoderne de rapprochement un rejet de l'héritage des Lumières (élaborations théoriques hors tests empiriques) et un soutien sans faille au relativisme cognitif et culturel (les sciences comme narrations ou constructions sociales). La critique de la nébuleuse postmoderne, dont les

contours restent par définition très flous, porte essentiellement sur les sciences discursives, détachées de l'expérimentation. A contrario des disciplines issues de la Renaissance, le postmodernisme des années 1960-80 plaiderait pour un renoncement à la valeur probante des sciences.

Autrement dit, la rigueur de la démarche scientifique serait sacrifiée sur l'autel d'une interdisciplinarité mal maîtrisée. Parmi les abus dénoncés par Sokal et Bricmont figurent en bonne place quatre *travers* fréquents :

-La référence à des théories scientifiques dont on n'a qu'une vague idée, quand bien même ces théories s'inscrivent toutes dans des cadres conceptuels et expérimentaux très précis.

-L'emprunt de concepts issus de sciences exactes par les sciences humaines sans justification de la démarche, ce qui entraîne des confusions multiples (transferts par analogie).

-L'usage exacerbé de mots savants souvent extraits de leur contexte afin d'exhiber une érudition scientifique.

-L'intoxication par les mots, qui produit par ricochet des phrases dénuées de sens.

Les objections aux propos tenus par Sokal et Bricmont sont multiples, mais les deux auteurs prennent soin de répondre point par point.

| **Objection** | **Réfutation** |
|---|---|
| Caractère marginal des citations, « chercher la petite bête ». | Non, certains auteurs expriment une profonde indifférence vis-à-vis des faits et se défient de la logique. |
| Caractère borné des scientifiques « durs », embourbés dans leurs équations. Ils enferment le réel dans des algorithmes. Revendication d'une « licence poétique ». | Non, les propos se veulent sérieux et scientifiquement fondés. Renoncer à la logique et aux sciences expérimentales, c'est rejeter l'héritage des Lumières. |
| L'usage des métaphores implique de ne pas lire les textes de trop près. | Non, c'est une inversion du rôle des métaphores qui est de clarifier des propos obscurs, de rendre compréhensibles des phénomènes complexes. |
| Revendication d'un usage analogique des théories de sciences exactes. | Non, les théories des sciences exactes ne doivent pas servir à valider des théories vagues qui ne peuvent être testées empiriquement. |
| Chacun est compétent dans son domaine disciplinaire propre (argument d'autorité). | Non, la supercherie ne porte pas sur des disciplines particulières. La critique est transdisciplinaire. |
| Pamphlet de droite contre intellectuels de gauche. | … |

***Quelques clés d'interprétation possibles. L'actualité du débat***

L'actualité de la querelle ne fait pas vraiment de doute tant les questions abordées continuent de pénétrer les relations complexes entre champs scientifiques. Sokal et Bricmont nous permettent de réinterroger l'interdisciplinarité au regard des relations sciences humaines-sciences exactes. Faut-il choisir entre relativisme et exactitude ? N'y a-t-il pas de solutions intermédiaires ?

Sokal et Bricmont nous invitent à nous repositionner sur des choix méthodologiques essentiels. Les questions méthodologiques transcendent les disciplines. Confronter SHS et sciences exactes n'est qu'un moyen de révéler d'autres lignes de rupture peu visibles, mais plus profondes. Les obstacles au dialogue ne sont pas ceux que l'on croit. Les querelles de chapelle se font en trompe-l'œil.

Dans la logique de ces deux auteurs, les dissensions les plus profondes ne sont pas interdisciplinaires, mais intradisciplinaires et les divergences les plus évidentes sont d'ordre méthodologique. Les *pratiques* scientifiques fondées sur l'empirisme, attachées à la valeur probante de l'expérimentation et à une exploitation rigoureuse de données, susceptibles d'être réfutées, s'opposent aux *pratiques* discursives, indifférentes à l'analyse quantitative. Ces dernières soutiennent l'idée d'une prééminence de la cohérence conceptuelle sur les incohérences du monde observable.

La conséquence de cette analyse est évidente : le domaine expérimental serait peu sensible et ouvert au dialogue interdisciplinaire. Le dialogue des sciences s'inscrirait donc préférentiellement, par effet de translation, dans une strate « supérieure » de la production scientifique que l'on qualifie souvent de « méta-analyse » – synthèse de travaux où l'interprétation des résultats et le *discours* scientifique prennent le dessus en s'émancipant des limitations qu'imposent les choix méthodologiques.

Se pose alors une question essentielle : où trouver le référent commun au dialogue des sciences ? Selon Sokal et Bricmont, le danger principal réside dans la manière dont sont construits les « ponts » entre domaines de spécialité. La pratique de l'analogie et la transposition sauvage sans compréhension réelle de la discipline d'emprunt sont à éviter sous peine d'une dérive des travaux engagés.

Dans le débat actuel qui oppose à l'intérieur d'anciennes disciplines (géographie, économie, sociologie, etc.) les tenants des méthodes quantitatives et qualitatives, ces considérations sont lourdes de conséquences. À la souplesse d'interprétation des sciences humaines et sociales, les sciences exactes répondent par une rigueur qui limite les discussions en permettant de *trancher*. Les pratiques discursives permettraient donc de comprendre la complexité du monde tandis que les méthodes expérimentales seraient d'autant plus efficaces qu'elles réduisent la part d'incertitude dans la compréhension de ce monde complexe. Prouver, c'est couper court à la discussion – ce que certains interprètent de manière radicale : les sciences et pratiques exactes sont le monde du conformisme et de la non-contestation.

Que peut-on retenir de ce débat « fin de siècle » ? Deux éléments tendent à pérenniser l'attaque et à la rendre encore légitime aujourd'hui :

-Les auteurs ne ciblent pas un courant scientifique ou une discipline particulière. Si postmodernisme et (post)structuralisme sont régulièrement évoqués, le discours se veut en fait très général.

-En isolant des portions de discours, en choisissant un nombre réduit d'auteurs, Sokal et Bricmont brouillent les pistes. À aucun moment des courants de pensée ne se trouvent condamnés dans leur intégralité.

La querelle peut donc perdurer. Les conflits épistémologiques actuels en portent d'ailleurs des traces évidentes. Quelques observations permettent de s'en rendre compte :

1-Le mauvais usage des mathématiques dans les disciplines SHS est un aspect très controversé des publications actuelles. Les revues doivent faire face à de réels problèmes d'évaluation. Dans les textes soumis, les méthodes issues des sciences exactes sont appliquées dans des conditions parfois douteuses, sans maîtrise des enjeux et limites inhérents aux traitements de données adoptés. Pensons par exemple aux algorithmes utilisés dans les traitements statistiques avancés, aux rectifications géométriques appliquées dans les processus de traitement d'image ou à la gestion aléatoire des bases de données relationnelles.

2-La révolution informatique a grandement facilité cette importation. Le recours à des fonctionnalités logicielles et algorithmiques avancées a permis une diffusion importante de méthodes auparavant réservées aux sciences « dures ». Une transdisciplinarité « bon marché » s'est propagée qui porte en germe la menace d'erreurs grossières. Choix des algorithmes et interprétation des résultats prêtent très souvent à discussion. La haute technicité des analyses et la grande variété des traitements possibles créent un « maquis » algorithmique difficilement maîtrisable. Les logiciels les plus complexes sont souvent des *boîtes noires*.

3-Les réflexions de Sokal et Bricmont font mouche dans la mesure où les publications scientifiques récentes tendent souvent à privilégier les approches théoriques par rapport aux approches empiriques, du moins dans le domaine SHS. Les méthodes expérimentales et les applications quantitatives sont coûteuses, risquées et nécessitent de longues périodes de développement. L' « efficacité » de la recherche n'implique-t-elle pas de privilégier les discussions théoriques en ces temps de crise financière ? Les méta-analyses qui laissent une large place à l'expression d'opinions tendent à prendre le dessus, tandis que le nombre d'articles empiriques chute dangereusement.

4-Cette moins-value accordée à l'expérimentation rend possible des dérives idéologiques multiples. Il n'est pas étonnant de constater à quel point aujourd'hui la *certitude* s'établit comme résultat d'un rapport de force *politique* entre chercheurs ou écoles de pensée. Le doute critique, considéré traditionnellement comme un pré-requis à toute investigation scientifique est désormais rejeté. Contestation et questionnement sont de plus en plus souvent vus comme des agressions. Le dialogue inter et intra-disciplinaire succombe ainsi à la mainmise de rapports de forces politiques. Pour J. Bouveresse, le discours scientifique s'est peu à peu transformé en logomachie.

Ces considérations entraînent quelques autres commentaires sur l'évolution actuelle de la géographie et des sciences sociales. Le propos n'a ici aucune valeur probante. Il s'agit

d'hypothèses que chacun pourra soupeser et discuter à l'aune de son expérience personnelle et de sa spécialité.

Sokal et Bricmont ont en fait anticipé l'évolution des rapports de force inter et intra-disciplinaires. La fin des années 1990 et l'explosion des moyens, en particulier informatiques, mis au service des approches quantitatives, les progrès très rapides enregistrés dans la mise au point d'algorithmes révolutionnaires, le développement accéléré des bases de données spatiales et statistiques ont créé les conditions d'une émancipation de sous-disciplines dont les périmètres de compétence et d'intervention étaient autrefois limités. La puissance des outils fait exploser les cadres institutionnels anciens.

Le résultat est double. Tout d'abord, de nouvelles spécialités ont émergé qui, comme tous les domaines en phase d'expansion, dévorent les champs de recherche anciens. L'exclusivité des nouveaux *espaces vitaux* est garantie par l'extrême variété-complexité des techniques utilisées. Les Sciences de l'Information Géographique (*GI Sciences*, à distinguer des *GI Systems*) et les Sciences de l'Environnement sont deux champs nouveaux qui questionnent profondément la géographie contemporaine. Les développements techniques initiaux ont débouché sur la définition de nouveaux paradigmes théoriques. D'autres *domaines* sont en phase d'émergence. Pensons en particulier aux Sciences de la complexité, appuyées par des outils de plus en plus performants (automates cellulaires, simulations et systèmes multi-agents), à l'interface entre de nombreuses disciplines (biologie, physique, géographie, sociologie, économie). Les exemples sont nombreux qui, de l'épidémiologie à l'archéologie, parviennent à combiner des approches transdisciplinaires cohérentes et porteuses de grandes avancées scientifiques.

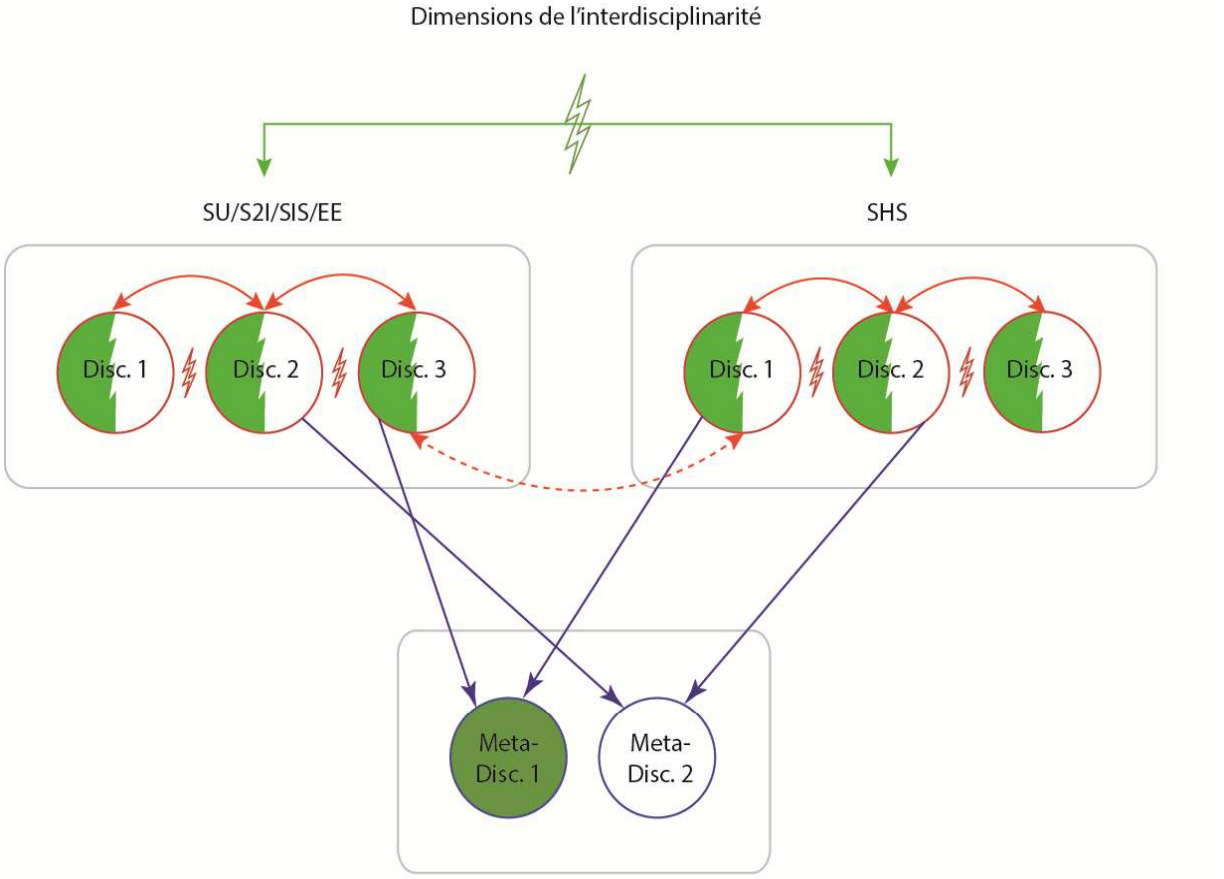
La question qui se pose est donc celle d'un abandon progressif de certains champs d'investigation au profit de recombinaisons disciplinaires si rapides et massives que l'on peine aujourd'hui à en cerner les contours. La recherche du trans-disciplinaire s'oriente vers une quête du méta-disciplinaire. Le dialogue n'est dans ces conditions qu'une préfiguration, une étape préalable à l'émergence de nouvelles disciplines attachées à l'étude d'objets nouveaux.

Ce schéma d'évolution dynamique se heurte toutefois à quelques écueils. Tout d'abord, les disciplines anciennes ont la vie dure. L'identification de nouveaux objets et la mise au point de nouvelles méthodes n'impliquent pas forcément la suppression ou le remplacement de domaines d'investigations qui ont « fait leurs preuves ». La continuité est une dimension essentielle de la recherche. Il est possible de penser l'émergence de nouvelles disciplines sur le mode de la complémentarité avec les pratiques antérieures. La critique de Sokal et Bricmont ne porte-t-elle pas justement sur cette volonté d'hybridation mal maîtrisée qui jette des ponts instables entre disciplines ? Le fractionnement n'est plus ainsi vu comme une contrainte, mais comme une opportunité.

***Conclusion***

La pertinence des réflexions de Sokal et Bricmont et le flot de commentaires qui ont fait suite à leur publication ne laissent pas de surprendre. La critique porte sur une question dépassée (la « révolution » quantitative en SHS), mais elle anticipe certaines mutations que nous

connaissons aujourd'hui.L'avantage de cette querelle est de poser clairement la question des modalités d'une interdisciplinarité *externe* aux SHS – celle interne est évidente.
Les deux auteurs ont le mérite de replacer les enjeux méthodologiques au centre du débat. Et force est de constater cet étonnant paradoxe : les grands développements techniques opérés au cours des dernières années ont donné lieu à des discussions épistémologiques ternes. La « grande empoignade », la confrontation des points de vue que ces différentes révolutions auraient dû susciter n'ont pas eu lieu ou ont eu lieu en sous-main. D'une certaine manière, et pour grossir le trait, on peut même considérer que les *politiques* favorables à l'interdisciplinarité ont masqué la prégnance des discordances internes, de nature méthodologique.




Interdisciplinarité de niveau 1. Modèle classique.
Convergence méthodologique réelle ou supposée au sein de chaque discipline. Tensions inter-disciplinaires.

Principales tensions à résorber.

Interdisciplinarité de niveau 2. Modèle Sokal-Bricmont.
Divergences méthodologiques au sein de chaque discipline. Tensions intra-disciplinaires.

Principales tensions à résorber.

Niveau 3. Recompositions méta-disciplinaires.

Négliger l'existence de ces tensions multiples serait une erreur. Aborder la question de front a permis à Sokal et Bricmont d'accéder à leur tour à une forme de notoriété. De ces prises de position vives, nous retiendrons que la confusion des concepts n'est peut-être pas la meilleure manière de construire le meilleur dialogue entre *pratiques* scientifiques. Un bref florilège d'expressions métaphoriques douteuses peut nous aider à comprendre la nécessité de construire des ponts interdisciplinaires moins glissants.

-« L’espace de la guerre est devenu définitivement non euclidien » (Baudrillard)
-« La courbure parabolique de l’espace historique » (idem)
-« $E=mc^2$ est-elle une équation sexuée? » (Irigaray)
-« L’espace dromosphérique, l’espace-vitesse, est physiquement décrit par ce que l’on appelle l’équation logistique, résultat du produit de la masse déplacée par la vitesse de son déplacement (MxV) » (Virilio)
Pour que l’interdisciplinarité ne se mue pas en relativisme scientifique…

***Bibliographie très sommaire***


Bouveresse J. (1999). *Prodiges et vertiges de l'analogie. De l'abus des belles-lettres dans la pensée*. Liber-Raisons d'agir, Paris

Franca L. (ed) (2000). *The Sokal Hoax. The Sham That Shook the Academy*. University of Nebraska Press, Lincoln and London

Jeanneret Y. (1999). *L'affaire Sokal ou la querelle des impostures*. PUF, Paris

Jurdant B. (ed) (1998). *Impostures scientifiques. Les malentendus de l'affaire Sokal*. La Découverte, Paris

Markley R. (1992). The irrelevance of reality: Science, ideology and the postmodern universe. *Genre* 25:249-276

Roux S. (ed) (2007). *Retours sur l'affaire Sokal*. L'Harmattan, Paris

Sokal A.D. (1996). Transgressing the Boundaries: Towards a Transformative Hermeneutics of Quantum Gravity. *Social Text*, 46-47:217-252

# *UNE EXPERIENCE DES PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES :*

## *L'EXEMPLE DU PROGRAMME DE RECHERCHE ALDETEC ACTION LOCALE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN EUROPE CENTRALE*

***Guillaume Lacquement, géographe***

De nombreux membres du laboratoire ont développé des pratiques pluridisciplinaires et/ou interdisciplinaires. L'atelier du 26 juin 2015 propose d'exposer brièvement l'une de ces expériences.

### ANALYSER LES RESEAUX SOCIAUX

Pour étudier l'application du programme européen LEADER (2007-2013) dans les pays d'Europe centrale et pour comprendre le mode de fonctionnement des groupes d'action locale (GAL) qui ont élaboré des stratégies de développement et mis en œuvre des projets, le programme de recherche ALDETEC (ANR blanc) a emprunté les méthodes de l'analyse structurale utilisées en Sociologie.

Le postulat structuraliste considère le fonctionnement des réseaux sociaux, non pas à partir de la somme des relations qui s'établissent entre les individus mais à partir de la nature de ces relations qui peuvent être plus ou moins *denses*, plus ou moins *équivalentes*, plus ou moins *connexes* c'est-à-dire interdépendantes (Forsé, 2008). L'étude des relations permet de caractériser la structure du réseau en identifiant les acteurs en fonction de leur position plus ou moins centrale dans le réseau. Les liens qui s'entrecroisent dans le réseau forment une matrice de *ressources sociales* dont le bénéfice facilite aux individus qui y ont accès, la réalisation de leurs projets (Lin, 1995). Le bénéfice de ces ressources accroît le *capital social* des individus, crée une sorte de valeur ajoutée qui s'applique à leur capacité d'action (Lin, 1995). La méthode d'analyse s'appuie sur les résultats d'enquêtes par questionnaire pour construire des graphes de relations qui permettent d'interpréter la structure des réseaux.

Le programme de recherche a appliqué ces concepts et ces méthodes pour analyser les GALs en tant que systèmes d'action locaux. Dans l'exemple proposé ci-dessous, le GAL Henneberger Land situé en Allemagne orientale, dans l'un des 5 nouveaux Länder, le questionnement est décomposé en trois étapes : la première s'attache à identifier les liens d'interconnaissance qui se sont noués entre les membres du réseau de coopération ; la seconde s'interroge sur les liens d'interdépendance établis entre eux ; la dernière s'intéresse aux acteurs dont le capital social se nourrit du charisme ou du prestige dont ils jouissent auprès des autres membres du groupe. Le recours à l'outil cartographique donne ensuite une image spatialisée des relations entre les membres du GAL et restitue la dimension territoriale de la configuration du réseau. L'analyse utilise la terminologie de la théorie des graphes (Mercklé, 2011). Elle repère le nombre d'*arcs* (liens) entre les *sommets* (individus) pour déterminer le

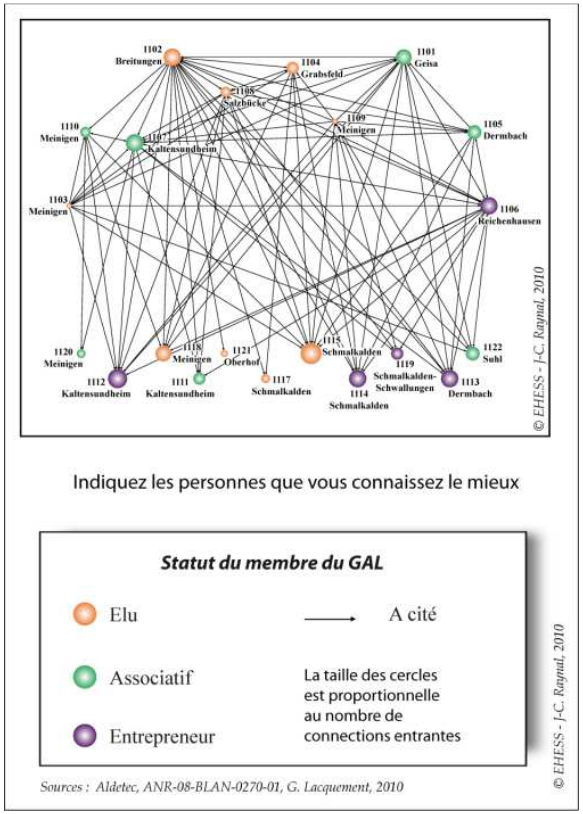
niveau *densité* et de *connexité* des relations interpersonnelles (document 1)[1]. Elle s'intéresse aux liens interpersonnels susceptibles d'engager ou de faciliter les projets de développement (document 2). Elle mesure le prestige des individus qui composent le réseau de coopération, et partant leur capacité d'influence sur l'action collective. Sur le graphe (document 3), cette capacité s'exprime par la densité des relations polarisées autour de certains individus tandis que la *connexité* des relations réduit les liens de trop forte dépendance ou de trop forte subordination des membres du réseau à l'égard des individus en position a priori dominante.

La projection cartographique du réseau de relations (document 4) restitue la dimension territoriale de la polarisation du GAL autour des acteurs qui semblent jouer un rôle décisif dans l'impulsion du développement local. Elle permet de localiser les acteurs centraux.

[1] Le traitement statistique et la représentation graphique des résultats de l'enquête par questionnaire ont été réalisés par Lala Razafimahéfa, ingénieur d'études au CNRS et par Jean-Claude Raynal, ingénieur d'études à l'EHESS.

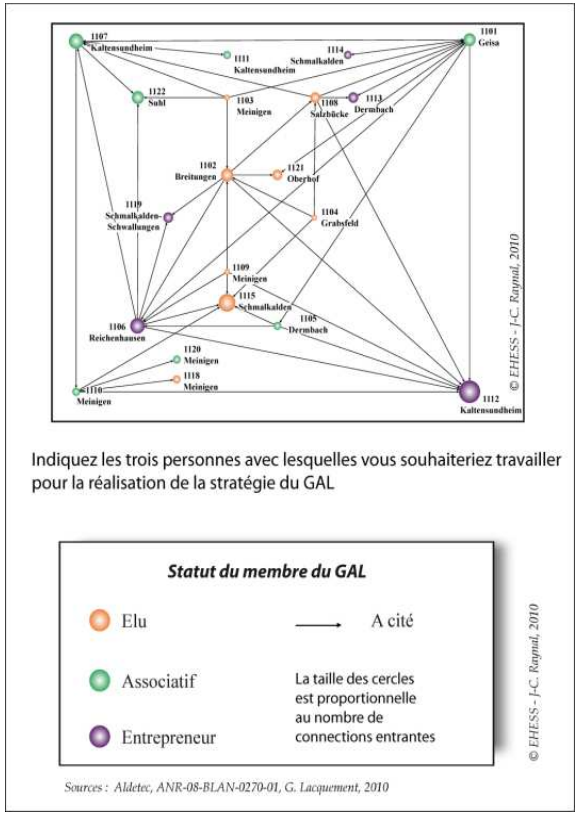
*Document 1*

*Le système d'interconnaissance entre les membres du GAL Henneberger Land*



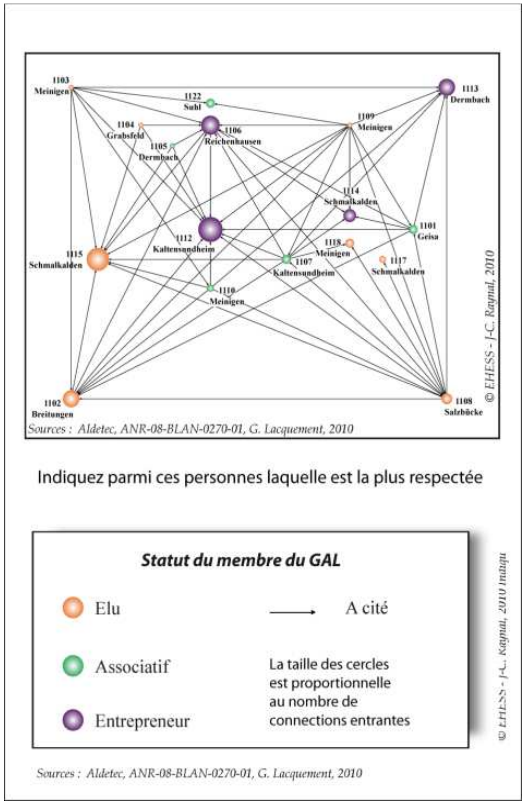

*Document 2*

*Les liens d'interdépendance entre les membres du GAL Henneberger Land*



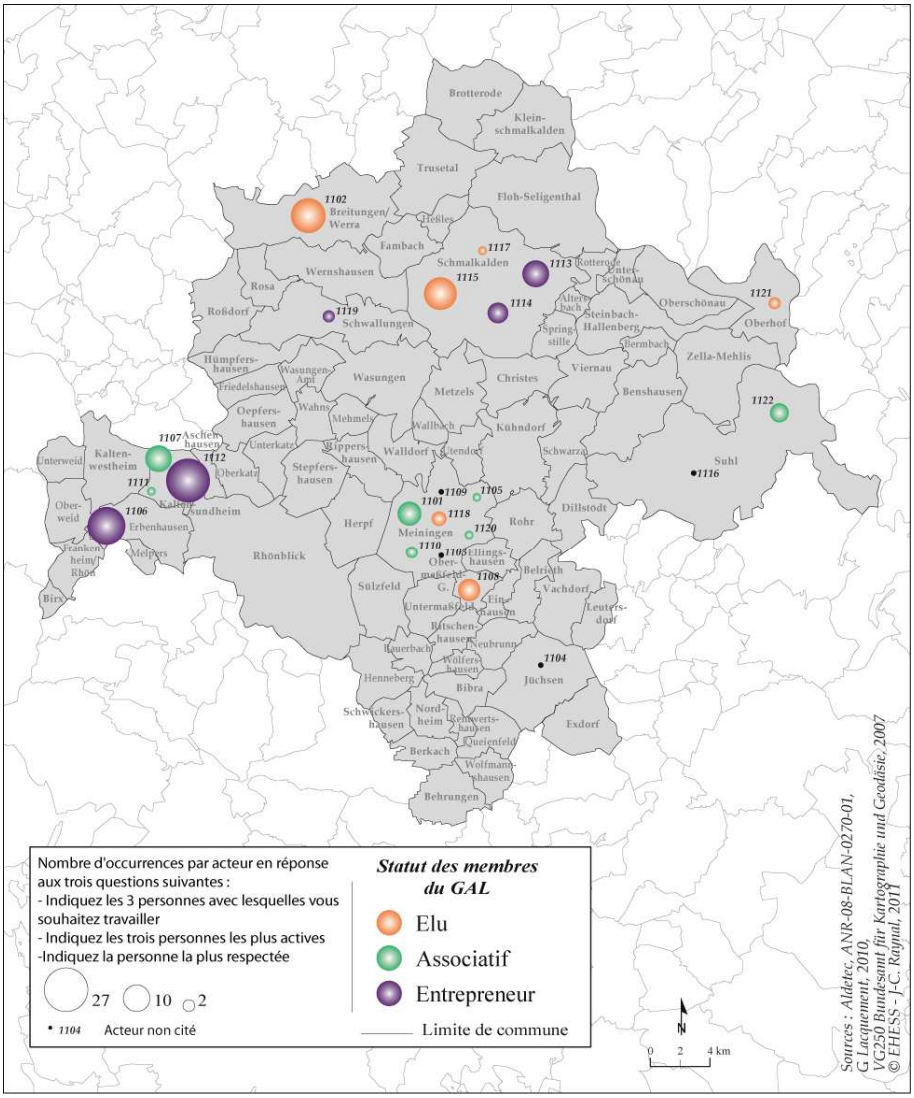

*Document 3*

*La polarisation du système de relations au sein du GAL Henneberger Land*



*Document 4*

*La position relative des membres du GAL Henneberger Land au sein du réseau de coopération*




## ANALYSER LES RESSOURCES SOCIO-ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Pour analyser les ressources rurales mobilisées par les projets de développement, le programme de recherche ALDETEC a emprunté aux concepts et aux méthodes de *l'économie de la proximité*. (Pecqueur et Zimmermann, 2004) L'intention est de comprendre la manière dont les groupes d'action locale conçoivent le développement territorial à partir des modes d'identification et de valorisation des ressources socio-économiques.

La théorie postule que les ressources du développement procèdent d'un processus social de construction qui se fonde sur la recherche d'une stratégie d'adaptation de l'économie locale aux contraintes de l'économie globale. Elle distingue les ressources *génériques* des ressources

*spécifiques*. Les premières ont pour caractère d'être transférables car leur construction n'est pas liée à une contrainte de localisation géographique. Les secondes sont au contraire localisées et résultent d'un processus d'identification et de valorisation qui fait de la contrainte de localisation un avantage comparatif, une plus-value qui accroît la compétitivité des productions locales sur le marché et contribue à l'intégration de l'économie locale dans l'économie globale[2].

L'application de cette grille d'analyse à la lecture de la stratégie de développement du groupe d'action locale *Henneberger Land* fait apparaître le poids relatif des ressources *génériques* dans le contenu des projets. Plus des deux tiers des actions de développement mobilisent des ressources transférables que le réseau de coopération a fabriquées sur l'ensemble du territoire local (document 5). Les projets multiplient en effet les opérations de modernisation des infrastructures de transport, d'amélioration des services quotidiens aux populations, de développement des équipements touristiques, de productions d'énergies renouvelables, de rénovation et de mise aux normes des bâtiments agricoles ou de création de zones d'activités économiques[3]. Les ressources dites *spécifiques* sont minoritaires, mais représentent cependant un tiers de l'ensemble. Surtout, la localisation géographique des projets distingue la démarche de certains acteurs locaux. La plus grande partie des projets qui mobilisent des ressources *spécifiques* se localisent dans deux petites unités régionaes. Les projets se fondent ici sur la fabrication et la commercialisation de produits locaux labellisés dans les secteurs agricole, artisanal, industriel et touristique. Les porteurs de projets puisent également dans les ressources patrimoniales du bâti villageois ou du paysage agraire ainsi que dans les événements de l'histoire locale[4].

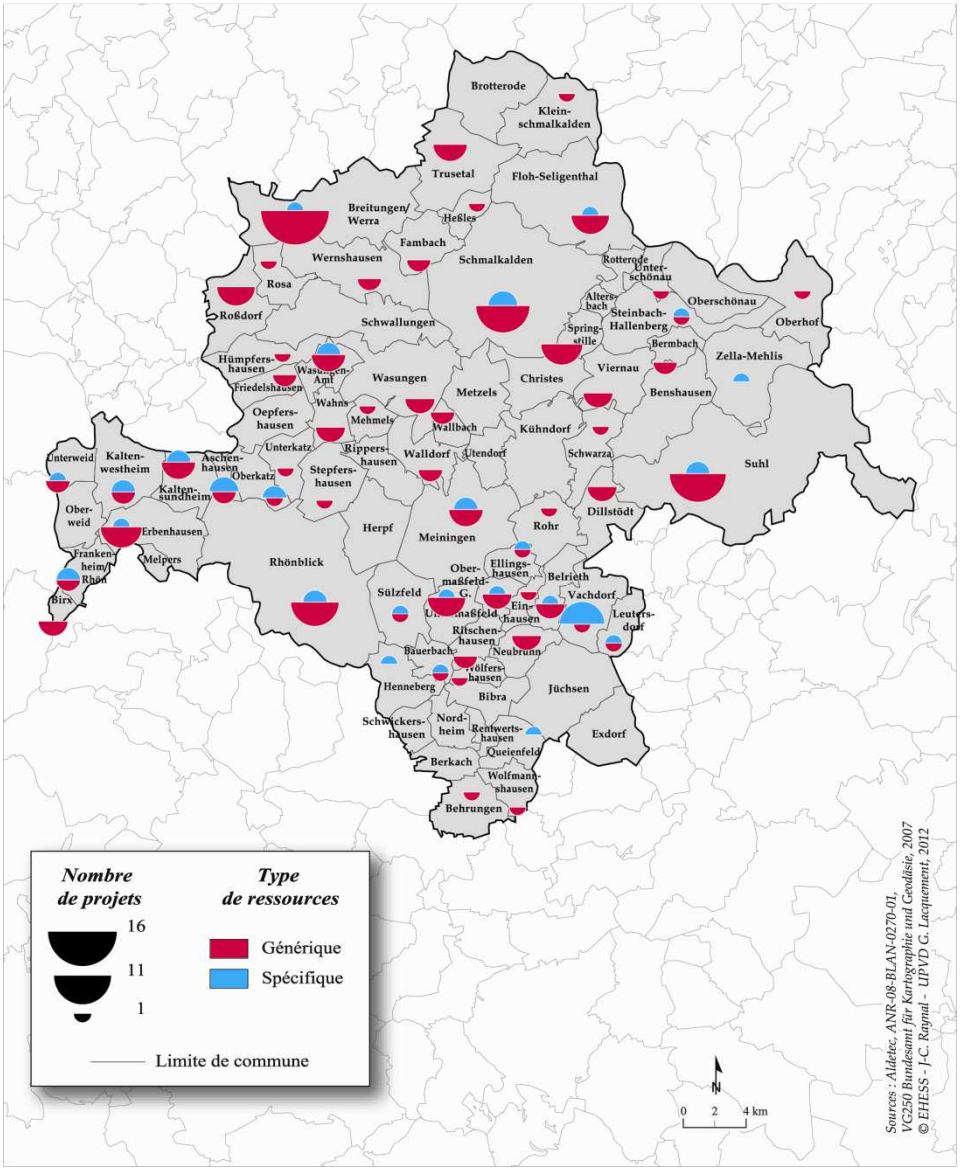
[2] Pour une application de la méthode à la caractérisation des ressources territoriales, consulter également DEDEIRE Marc (2009), « Qualifications territoriales des Produits d'Origine Géographique et durabilité(s) des ressources », in *Options Méditerranéennes*, n°80, pp. 89-52.

[3] Dépouillement de la base de projets du GAL *Henneberger Land*, Regionale AktionsGruppe RAG e.V. Region Henneberger Land, *Regionale EntwicklungsStratégie RES Henneberger Land, Wettbewerbsbeitrag zur Auswahl von LEADER-Regionen im Freistaat Thüringen 2007-2013*, Langfassung, Meiningen, 2007, 50 p.; *Anlagen zur Langfassung*, Meiningen, 2007, 77 p.; enquêtes de terrain et mise à jour 2010.

[4] Idem.

*Document 5*

*Ressources génériques et ressources spécifiques dans les projets de développement portés par le groupe d'action locale (GAL) de la région-LEADER (2007-2013) Henneberger Land en Thuringe occidentale*




## ANALYSER LES FORMES DE COORDINATION DE L'ACTION LOCALE DE DEVELOPPEMENT

Les emprunts à la sociologie structurale et à l'économie de la proximité sont ensuite intégrés aux outils d'analyse de la géographie quantitative pour identifier les formes d'action collective au sein des groupes d'action locale du programme LEADER.

Appliquées ici aux données issues de l'enquête monographique, elles Les techniques de l'analyse statistique multivariée[5] consistent à croiser et à rechercher des correspondances entre des variables choisies qui se rapportent tout d'abord aux différents types d'acteurs impliqués dans la prise en charge des projets, ensuite à la force de proposition des acteurs étalonnée au nombre de projets et enfin aux différentes catégories de ressources mobilisées au sein des projets, soit des variables qui ont été précédemment prises en compte de manière isolée. Cette opération de classification statistique établit des catégories que l'on peut cartographier afin d'intégrer la dimension spatiale à l'interprétation des résultats[6].

Soumis à cette technique d'analyse, le groupe d'action locale *Henneberger Land* présente quatre formes distinctes de coordination de l'action de développement local[7] (document 6).

- un *pilotage municipal* consacré pour l'essentiel *à la rénovation villageoise*. Il est principalement le fait des élus qui ont engagé des opérations de traitement du bâti, de réfection de la voierie et de réaménagement des places publiques.
- un *pilotage bipartite* qui associe les élus et les entrepreneurs afin de promouvoir des opérations de *modernisation de l'économie locale*.
- un *pilotage bipartite*, mais au sein duquel les élus travaillent de manière privilégiée avec les représentants de la sphère associative qui portent ici jusqu'au quart des projets. La force de proposition est faible par rapport aux autres catégories, mais se concentre sur des actions de valorisation du patrimoine local et de préservation des paysages agraires (ressource spécifiques) ainsi que sur la création de lieux de sociabilité villageoise.
- un *pilotage partenarial en faveur du développement local* selon une forme de coordination de l'action collective qui incarne le mieux les paradigmes du développement endogène comme les principes de la gouvernance locale et qui au total se rapproche le plus des prescriptions du programme LEADER. L'initiative se partage entre les membres des trois sphères principales de la société locale (élus, entrepreneurs, associatifs). Ces partenariats portent des projets dont le contenu exprime une démarche globale de *spécification* des

---

[5] Ici, les classifications ascendantes hiérarchiques (CAH).

[6] La classification ascendante hiérarchique (CAH) conduit à la construction d'un arbre de classification (ou dendrogramme). La CAH traite des tableaux dans lesquels vont être calculées des distances entre les objets, mais également des distances entre les groupes. L'algorithme utilisé vise à regrouper d'abord les deux éléments les plus proches. Puis le procédé est réitéré, en regroupant ensuite les deux groupes les plus proches. L'algorithme est terminé lorsque l'on est parvenu à regrouper en une seule classe la totalité des objets.

La construction d'une typologie se fait en plusieurs étapes. La première consiste à sélectionner et à retenir des variables numériques. Ensuite, le traitement statistique lui-même s'emploie à minimiser la variance intra-classe et à maximiser la variance interclasse entre les variables dans l'objectif de constituer des groupes les plus homogènes possibles avec des différences maximales entre les groupes. A cette fin, il calcule un indice d'agrégation (ou indice de niveau) au sens du critère de Ward (1963) qui permet de mesurer la dissimilarité entre les classes. Enfin, l'opérateur choisit le nombre de coupures susceptibles de structurer le dendogramme et de déterminer le nombre de classes de la typologie finale.

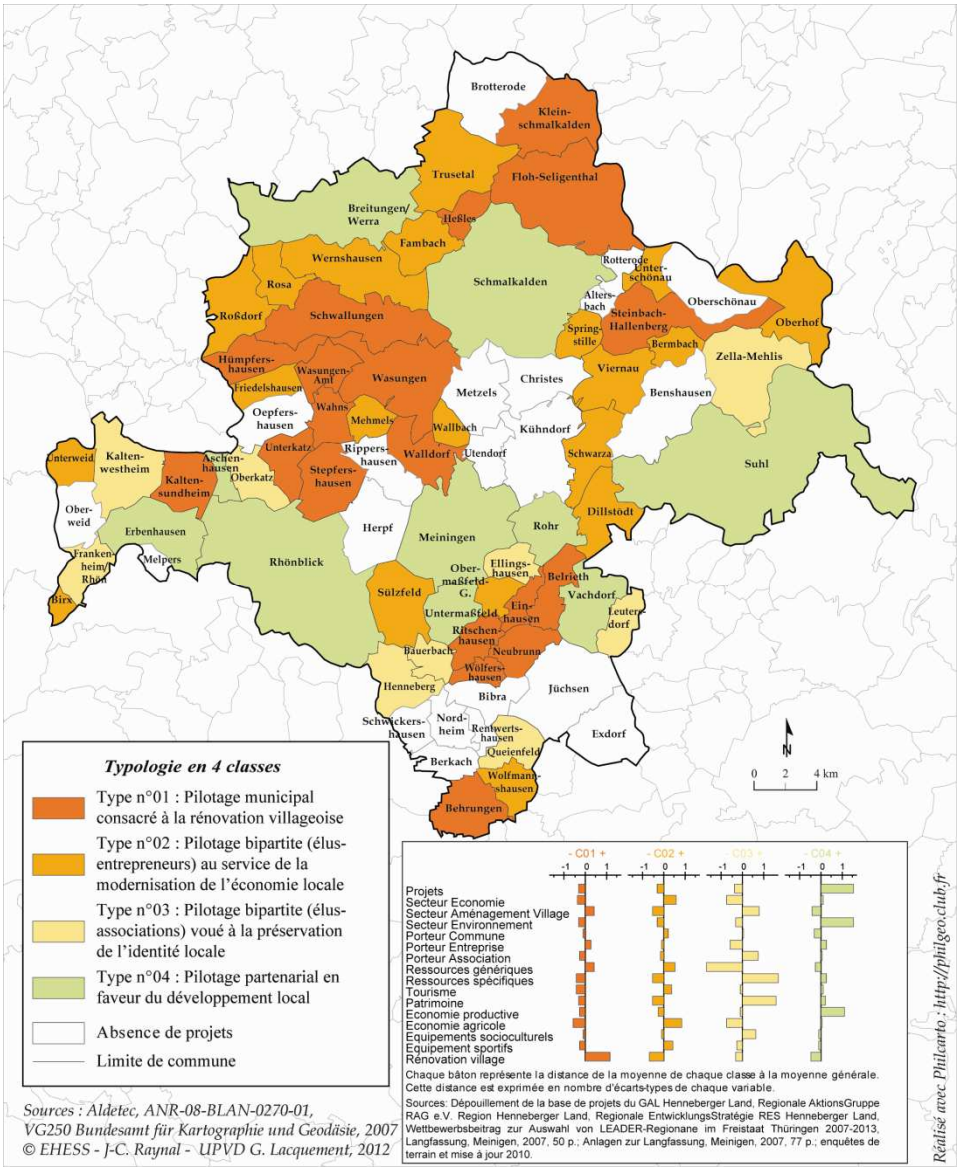
Voir au sujet de la méthodologie BENZECRI Jean-Paul et alii (1984), *L'analyse des Données*, Tome.1, *La taxinomie*, 4ème édition, Dumond, Paris, 615 p. ; CHADULE Claude (1994), *Initiation aux pratiques statistiques en géographie*, Paris, Masson, 203 p.; WARD Joe H. (1963), *Hierarchical grouping to optimize and objective function*, in *Journal of the American Statistical Association*, 58, pp 236- 244.

[7] Le traitement statistique multivarié a été réalisé à l'aide du logiciel Philcarto, développé par Philippe Waniez.

ressources rurales (rénovation villageoise, modernisation des structures de production et des filières de l'économie productive, mais aussi valorisation du patrimoine rural et diversification de l'économie locale par le tourisme.

*Document 6*

*Les formes de coordination de l'action de développement local dans le GAL de la région-LEADER (2007-2013) Henneberger Land en Thuringe occidentale*




## *Bibliographie sommaire*

Forse M. (2008). Définir et analyser les réseaux sociaux, les enjeux de l'analyse structurale » in *Informations sociales*, Vol. 3, n°147, pp. 10-19

Merckle M. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux*, La Découverte, 2004, nouvelle édition, 125 p.

Lin N. (1995). Les ressources sociales : une théorie du capital social, *Revue Française de Sociologie*, 36(4), p. 685-704.

Pecqueur B. et Zimmermann J.-B. (2004) (éds). *Economie de proximités*, Paris, Edition Lavoisier/Hermès, 264 p.

# *INSTITUTIONS, DEVELOPPEMENT ET PLURIDISCIPLINARITE*
## *QUELQUES PROPOSITIONS A PARTIR DE DOUGLASS C. NORTH ET DE LA TRADITION ANTIRATIONALISTE*

***Benoît Prévost, économiste***

*« The same bent of mind that led our lawyers toimpose English civil law on the Hindoos, led our economists to work out their theories on the tacit supposition that the world was made up of city men »*
*Alfred Marshall, 1890 (Marshall 1920, 442)*

**INTRODUCTION**

Le sort réservé à Douglass North illustre à bien des égards la trajectoire malheureuse des théories économiques lorsqu'elles passent sous les fourches caudines d'une mise en pratique par les institutions internationales : un cadre analytique complexe, pluridisciplinaire et laissant la place à toute la subtilité des situations complexes dans lesquelles se réalise le changement économique devient le support d'un cadre stratégique général censé orienter les politiques de développement.
R. Kanbur (Kanbur 2002) a fort bien décrit les mécanismes complexes qui président à la réduction inéluctable de la subtilité et des doutes lors de l'élaboration de rapports bien souvent normatifs qui incarnent tout autant l'état des réflexions théoriques passées au prisme des experts internationaux, qu'une culture scientifique et politique spécifique. Ce n'est pas le seul exercice du consensus qui conduit à des principes vagues et généraux à vocation universelle mais aussi une prédisposition à formuler des modèles scientifiques et politiques à partir d'une épistémologie spécifique. À ce titre, il n'est pas étonnant que le néo-institutionnalisme ait été souvent perçu comme un outil théorique supportant une nouvelle phase de la grande transformation des économies en développement à partir d'un cadre théorique général niant l'altérité des pays concernés (Fine 2002; Hadiz 2004). Et l'historien de la pensée économique ne manquera pas de voir dans ce mouvement celui qui a traversé périodiquement l'histoire de la pensée économique sous des formes diverses, comme le *Problem Adam Smith* ou la *Methodenstreit* incarnant la tension entre un pôle universaliste et cosmopolite à un pôle historique et institutionnaliste.
Le néo-institutionnalisme a pu laisser croire qu'une voie méridienne fructueuse pouvait être trouvée : à l'*homo oeconomicus* désincarné et au marché désencastré du pôle universaliste pouvaient s'agréger des règles formelles et informelles donnant chair et encastrement à partir

du pôle historique pour proposer le cadre réellement scientifique supposé manquer à l'ancien institutionnalisme (Coase 1998).

Pour autant, et ce sera l'objet de cet article, cette démarche occulte la dimension épistémologique des débats opposant les deux pôles. Plus précisément, le néo-institutionnalisme entend traiter des institutions dans un cadre épistémologique qui les dépouille de tout ce qui fait leur spécificité en tant qu'objet d'analyse des sciences sociales. Nous montrerons en particulier que ces querelles épistémologiques reposent sur une fracture ontologique que les travaux de Douglass North incarnent parfaitement. Ainsi, rejeter les hypothèses et représentations de ce qu'est l'homme revient nécessairement à rejeter les hypothèses et représentations de ce qu'est le social… et de ce que peuvent être des stratégies de réforme institutionnelle.

Pour cela, nous montrerons en quoi North s'inscrit dans une tradition épistémologique et ontologique qui remonte à Smith en passant par Hayek. Nous suggérons également que les lignes de fracture entre orthodoxie et hétérodoxie sont beaucoup plus floues que ne le laisse croire un héritage marqué par des interprétations partielles et erronées de certains auteurs comme Smith. À ce titre, l'approche des concepts d'orthodoxie et d'hétérodoxie appliquée ici laisse une part importante à une approche sociologique : nous considérons l'orthodoxie comme un état socialement déterminé de ce qu'une majorité de scientifiques considèrent comme définissant l'état normal de leur science ; et nous y ajoutons qu'en tant que telle, l'orthodoxie est un état des croyances socialement partagées et acceptées qui se manifestent à travers des systèmes d'économie politique bien plus clairement incarnés dans le discours des institutions internationales que dans les travaux des économistes eux-mêmes.

Nous revenons dans un premier temps sur la démarche qui est suivie dans cet article : une perspective d'historien de la pensée économique appliquée à la formation des systèmes d'économie politique et aux questions épistémologiques qu'elle soulève. Nous y posons les bases d'une analyse des systèmes d'économie politique en tant que manifestations d'une culture scientifique donnée.

Une seconde section est consacrée à l'ontologie individuelle (ce qu'est l'homme) sur laquelle North s'appuie, en particulier les ruptures impliquées par la réelle prise en compte des concepts d'incertitude et de rationalité. Le parallèle établi avec la psychologie associationiste de Smith et Hayek nous permet de justifier une approche sociologique de l'orthodoxie à travers l'idée de culture scientifique.

Une troisième section est consacrée à l'ontologie sociale (ce qu'est le social) et à l'importance accordée par Smith et North aux trajectoires historiques qui déterminent des équilibres sociopolitiques historiquement construits à travers des processus lents et graduels. Le concept de *path-dependance* prend ici une signification particulière.

En particulier, comme nous le montrons dans une quatrième et dernière section, la complexité des processus historiques conduisant à l'émergence des institutions devraient prémunir chercheurs et hommes d'État des risques liés à ce que Smith appelait l'esprit de système et qui devient, chez Hayek et North, une approche anti-constructiviste.

Nous concluons sur les perspectives ouvertes par le cadre théorique northien et les applications potentielles qui pourront être développées dans le cadre d'autres travaux de recherche, pluridisciplinaires.

## 1. L'ANALYSE DES SYSTEMES D'ECONOMIE POLITIQUE

La démarche proposée ici consiste à interroger la formation et les mutations des systèmes d'économie politique au sens où Schumpeter pouvait l'entendre, à savoir :

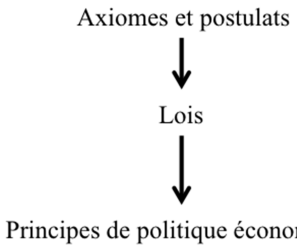
> *"By a system of political economy I mean an exposition of a comprehensive set of economic policies that its author advocates on the strength of certain unifying (normative) principles such as the principles of economic liberalism, of socialism, and so on. Such systems do come within our range so far as they contain genuinely analytic work. For instance, A. Smith's* Wealth of Nations *was, in fact as in intention, a system of political economy in the sense just defined and as such it does not interest us."* (Schumpeter 1981, 36)

Remontons plus avant dans l'histoire des idées, jusqu'à Smith (que Schumpeter entend débarrasser du biais axiologique ou idéologique au nom de l'identification de principes purement scientifiques). Au 18ème siècle, il était courant de s'en prendre à ses adversaires philosophiques ou politiques en les taxant d'être victimes de l' « esprit de système » comme le soulignait par exemple Turgot en 1759, dans son éloge à Vincent de Gournay (Turgot 1913, 618). Dans ce contexte, Smith développe une philosophie de la science sur laquelle nous reviendrons plus loin mais dont nous pouvons retenir ici l'idée centrale : la pensée se construit et s'exprime à travers des systèmes qui nous donnent à voir une représentation complète des phénomènes qu'ils prétendent expliquer.

En matière d'économie politique, ces systèmes proposent d'expliquer, à partir de quelques principes simples, comme la recherche d'utilité, l'égoïsme, la rationalité, etc., les phénomènes les plus complexes et les plus généraux, de la même manière que Newton expliqua, à partir du simple principe de gravitation, l'ensemble des phénomènes astronomiques que l'on cherchait alors à comprendre (Smith 1982, 103-105).

En matière sociale (politique, morale, économie), tout système prétend non seulement expliquer mais aussi modifier le réel, et Smith s'attaqua justement dans la *Richesse des Nations* (1776) à la critique des systèmes d'économie politique qui jusque-là avaient dominé (le système industriel des mercantilistes et le système agricole des physiocrates), après avoir discuté des systèmes de philosophie morale (dont ceux fondés sur l'utilité et l'égoïsme) dans la *Théorie des sentiments moraux* (1759). Dans une perspective proche de celle de Smith, nous entendrons ici par système d'économie politique un ensemble constitué comme l'indique le schéma ci-dessous :

Schéma 1




Les débats entre l'orthodoxie et l'hétérodoxie ont conduit, depuis le 19ème siècle à se concentrer sur la question des axiomes et postulats, l'idée étant notamment qu'une fois la base de l'édifice fragilisée, c'est l'ensemble qui branle et peut être mis à bas.

C'est dans cette perspective, par exemple, que s'engage la première contre-attaque contre le libre-échangisme manchestérien à partir du Continent et plus précisément au sein de la première école historique allemande. L'émergence du *Adam Smith Problem* a ainsi institué un débat qui se prolonge encore aujourd'hui et donne lieu à la fois à une critique interne de la part de l'hétérodoxie et à une critique externe de la part de la sociologie et de l'anthropologie notamment, sur le caractère supposé rationnel et asocial d'*homo oeconomicus*. De fait, la première école historique allemande entend bien rejeter le caractère universaliste et cosmopolite des lois du libre-échange (au profit d'une analyse historique des conditions de développement du commerce international) en rejetant le caractère universel et cosmopolite d'*homo oeconomicus*.

Depuis, force est de constater que c'est bien autour du caractère universel (ou non) des axiomes et postulats à propos du comportement économique individuel que tournent les critiques adressées à l'analyse économique *mainstream* dans le but, *in fine*, de remettre en question les politiques économiques déduites de ces axiomes et postulats. Débattre d'épistémologie économique est donc toujours nécessairement ambigu car cela revient nécessairement à une interrogation sur le caractère performatif des théories économiques[8]. La critique hétérodoxe attaque souvent l'orthodoxie comme zélatrice du libéralisme. Et la critique est très rapidement taxée de parti pris et de biais idéologique par l'orthodoxie comme le montre la nature des arguments avancés par Jean Tirole dans sa lettre adressée à la ministre de l'enseignement[9] pour contrer les défenseurs d'une nouvelle section pluridisciplinaire dans laquelle les économistes hétérodoxes auraient pu se retrouver[10].

D'où l'idée défendue par Schumpeter, et depuis largement reprise à leur compte par de très nombreux économistes, qu'il est possible de distinguer les principes de politique économique défendus par un économiste de la partie purement scientifique de son travail, reposant sur la

[8] Sur le thème, voir MacKenzie, Muniesa, and Siu (2007).

[9] http://assoeconomiepolitique.org/wp-content/uploads/Lettre-de-jean-Tirole.pdf

[10] Pour autant, ces lectures biaisées des postures politiques de l'orthodoxie et de l'hétérodoxie ne tiennent pas face à la diversité des courants politiques représentés au sein de l'hétérodoxie, à l'image des économistes autrichiens qui représentent un courant particulièrement actif du libéralisme et entretiennent avec vigueur les débats contradictoires sur le pluralisme de la recherche en économie (Boettke 2007; Boettke 2010; Garnett 2011; Koppl 2011; Holcombe 2011). Il n'en reste pas moins que l'opposition initiale entre libre-échange et protectionnisme, entre marché autorégulé et marché à réguler, etc. constitue encore, bien souvent, une ligne de fracture.

rigueur avec laquelle il pose axiomes et postulats pour en tirer, toujours avec rigueur, des lois générales.

Nous soutiendrons ici, et avec l'appui d'une littérature désormais abondante, qu'une telle démarche relève d'une posture philosophique qui ne dit pas son nom, comme c'est bien souvent le cas en matière d'économie politique (Mardellat 2013). Ayant longtemps délaissé les questions méthodologiques (Hands 2015), un nombre important d'économistes considèrent à tort que les débats épistémologiques concernant leur science ont été emportés par la vague « formaliste » (Blaug 1999) et son ignorance de l'histoire des idées (Blaug 2001). Le succès croissant de nouvelles méthodes d'analyse issues notamment des sciences naturelles, qui ont remis au goût du jour une forme de « pragmatisme naturaliste » (Hartner 2014), a pourtant sérieusement ébranlé l'édifice orthodoxe issu du paradigme néoclassique et relancé les débats méthodologiques depuis une vingtaine d'années. Le cas de Douglas North prend alors toute son importance : il s'inscrit, à la suite d'Hayek notamment, dans une lignée d'économistes qui ont fait de la psychologie l'un des éléments centraux de leurs théories et dont l'économie expérimentale est en partie l'écho[11]. Mais le plus intéressant n'est pas là.

Il ne s'agit pas, chez North, d'utiliser des expériences et des études comportementalistes pour remettre en cause l'hypothèse de rationalité et d'asocialité d'*homo oeconomicus*[12]. Il s'agit de poser plus généralement la question des théories de la connaissance et, par extension, la philosophie des sciences. Interroger les processus cognitifs qui permettent à un agent de formuler un choix et de mettre en œuvre les moyens d'y parvenir devrait conduire, nécessairement, à s'interroger sur la constitution de toute connaissance, y compris scientifique.

Cela suppose notamment de souscrire au « relativisme des connaissances » décrié par Jean Tirole[13], et d'admettre une « épistémologie sociale » au sens de Goldman (Goldman 1978) ou de Kuhn (Kuhn 1970), c'est-à-dire tenant compte de mécanismes sociaux de régulation et de normalisation de la production de connaissances.

C'est ainsi qu'à la suite de Donald (Donald 1991; Donald 2000), Hutchins (Hutchins 1995) et Hayek, D. North s'intéresse aux processus d'émergence d'une « culture scientifique » qui ne saurait être qu'un sous-ensemble de la catégorie générale « culture » (North 2005, 35). Elle est, à ce titre, encastrée dans une structure institutionnelle complexe qui détermine, comme nous le verrons plus précisément par la suite, la construction individuelle des connaissances. Nous retiendrons donc ici une approche sociologique de la définition de l'orthodoxie[14] conçue comme un état, historiquement situé, de la science normale en économie, caractérisée par un

[11] Il n'est pas étonnant, à ce titre, que l'une des références de l'économie expérimentale, Vernon Smith, se soit inscrit dans une microéconomie des coûts de transaction liés à l'obtention et au traitement des informations (Smith 1974) et reconnaisse en Hayek l'un des précurseurs en matière d'articulation entre psychologie et économie (Smith 2005).

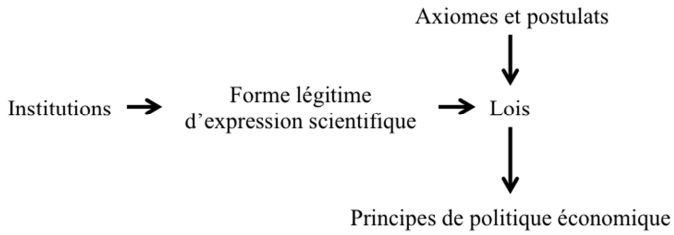
[12] Afin, par exemple d'introduire un ensemble d'éléments exogènes comme les émotions morales et les comportements pro-sociaux pour tenter de les endogénéiser. Voir par exemple la revue de littérature de Jourdheuil et Petit sur la question (Jourdheuil et Petit 2015).

[13] Op. cit.

[14] Nous rejoignons donc ici plus précisément les positions méthodologiques d'identification de l'orthodoxie défendues par Colander et d'autres (Colander 2000; Colander, Holt, and Rosser 2004; Colander, Holt, and Rosser 2007).

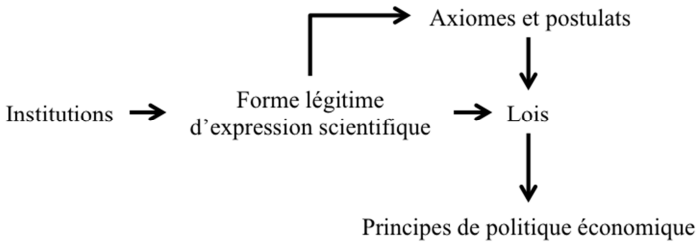
ensemble de croyances liées à ce que doit être la science économique et en particulier les formes légitimes d'expression scientifique qui permettent de définir cette normalité entendue comme processus de normalisation et de qualification.
On peut alors en tirer un nouveau schéma :

Schéma 2




La « révolution formaliste » que nous évoquions précédemment prend ici tout son sens. La forme légitime de l'expression scientifique a un impact non négligeable sur les axiomes et postulats comme le montre Hodgson à travers l'exemple de l'abandon progressif du concept d'incertitude dans la littérature orthodoxe (Hodgson 2011). On peut donc modifier le schéma précédent :

Schéma 3




Il n'est pas étonnant que les auteurs contemporains et majeurs les plus réceptifs au concept d'incertitude, à savoir Hayek et Keynes, partagent malgré eux des proximités philosophiques et un même scepticisme à l'égard de la formalisation mathématique et du statut des savoirs en économie (Steele 1993)[15].

North est un héritier de ce scepticisme et d'une philosophie des sciences[16] qui remonte en fait à Hume et Smith et à une réelle prise en compte de la psychologie dans l'émergence des connaissances et des choix individuels (Davis 2003) : il y a ainsi une continuité entre représentation du monde et de l'homme (ontologie) et représentation de la science

[15] Mentionner tous les auteurs qui, de Samuelson à Vernon Smith, se montrent finalement très circonspects sur l'évolution de la science économique via la formalisation mathématique.
[16] Nous utiliserons néanmoins le terme de « philosophie des sciences » avec précaution à propos de Hume et Smith pour éviter confusions et anachronismes compte tenu de l'organisation des différents savoirs à la fin du 18ème siècle (ce qui explique que Smith considérait Newton comme un philosophe, voir (Wightman 1982, 13) : il s'agit plus d'une réflexion sur le statut des savoirs (dans différents domaines allant de l'astronomie et de la physique à la philosophie morale et à l'économie politique) à partir d'une ontologie spécifique.

(épistémologie) comme productions socialement déterminées et donc nécessairement relatives. C'est ce que nous démontrerons dans la section suivante en faisant le lien entre ces questions et l'analyse des institutions.

## 2. RATIONALITE ET INTENTIONNALITE : UNE ONTOLOGIE INDIVIDUELLE INSTITUTIONNALISTE ?

Il est aventureux de s'avancer sur le terrain complexe de l'ontologie, marqué depuis quelques années par les travaux de Lawson sur le réalisme critique, à partir desquels plusieurs controverses se sont organisées (Fullbrook 2009b), en particulier à propos du réalisme en économie[17]. Ces débats sont importants pour les économistes institutionnalistes (Wilson 2005; Hédoin 2010). Notre objet n'est pas nécessairement de nous positionner dans ces débats mais plutôt de revenir sur certains points communs chez Smith, Hayek et North, qui posent clairement une conception spécifique de *ce qu'est l'homme* et de *ce qu'est le social*. Et ce sont ces points communs, relevant de l'ontologie, qui ouvrent une voie (parmi d'autres) à une approche pluridisciplinaire du développement. Dans cette perspective, c'est bien une conception spécifique de la nature humaine qui justifie la pluridisciplinarité.

Si l'on considère que Smith était institutionnaliste (Sobel 1979) et même l'un des précurseurs de l'individualisme institutionnel (Hyun-Ho Song 1995) il n'est pas étonnant que des liens soient établis avec North (Kim 2014)[18]. On trouve néanmoins chez ce dernier peu de références à l'économiste écossais et essentiellement à propos de l'analyse des processus de transformation lente et graduelle de la circulation des ressources en échanges impersonnels (North 2005, 85-86)[19]. De fait, nous suggérons que la « filiation » intellectuelle de Smith à

[17] Voir par exemple les articles du No.18 de la revue *Economics and Philosophy* en 2002, l'ouvrage édité par Fullbrook (Fullbrook 2009b), ceux de l'*Erasmus Journal for Philosophy and Economics* en 2011 (Vol. 4, No.1 ) ou bien encore le numéro spécial du *Cambridge Journal of Economics* en 2012 (No.36). Nous citons par la suite ponctuellement les travaux issus de ces différents recueils de textes en lien avec des questions précises.

[18] Le travail proposé ici se distingue de celui de Kim, ce dernier insistant sur la manière dont Smith et North déploient leurs raisonnements sur les processus de développement, notamment leur manière commune de traiter et d'utiliser les exemples historiques. Nous insistons ici beaucoup plus sur les questions liées à leur commune représentation de la formation des connaissances dans une perspective épistémologique plus qu'analytique.

[19] Cette référence étonnera d'ailleurs les lecteurs de Polanyi. En effet, ce dernier cristallisait via Smith le naturalisme et l'universalisme de l'économie politique en particulier à propos du penchant naturel à l'échange explicité dans la *Richesse des Nations*: *« This division of labour, (…) is the necessary, though very slow and gradual consequence of a certain propensity in human nature which has in view no such extensive utility; the propensity to truck, barter, and exchange one thing for another. »* (A. Smith 1976a, 25). Pour Polanyi, *"This phrase was later to yield the concept of Economic Man. In retrospect it can be said that no misreading of the past ever proved more prophetic of the future (…). In point of fact, Adam Smith's suggestions about the economic psychology of early man were as false as Rousseau's were on the political psychology of the savage"* (Polanyi 1957:43-44). Nous espérons que cet article viendra dissiper les contresens de l'analyse polanyienne de ce fameux passage de la *Richesse des Nations* : pour Smith, le penchant à échanger n'implique ni les échanges impersonnels ni la psychologie de l'homme économique telle qu'on la retrouve par la suite au 19ème siècle (voir par exemple Watson pour les imites de Polanyi en tant qu'historien des idées économiques – Watson 2014).

L'histoire de la pensée économique est riche de nombreux controverses basées sur des interprétations partielles sinon partiales qui, parce qu'elles réduisent la complexité de la pensée des auteurs concernés, en font en même temps des marqueurs importants pour baliser des polémiques fondatrices. Il en va ainsi de Smith, considéré, via la métaphore de la main invisible, comme le père fondateur, grâce à une intuition prémonitoire, de la théorie de l'équilibre général et maintes fois salué par les plus éminents économistes contemporains, à l'image de Arrow et

North se réalise essentiellement via Hayek, dont l'influence sur North a été croissante entre *Institutions, Institutional Change and Economic Performence* (North 1990) centré sur les coûts de transaction (et l'influence de R. Coase) et *Understanding the Process of Economic Change* (North 2005) où la psychologie, la culture et l'idéologie prennent une place centrale (Zouboulakis 2005; Chabaud, Parthenay, et Perez 2005).

Cette affirmation elle-même doit conduire à voir une double influence puisque c'est à la psychologie humienne qu'Hayek fait régulièrement référence (Hayek 1980b)[20], considérant Smith surtout du point de vue de l'analyse des mécanismes sociaux (Hayek 1978)[21]. La question des influences permet d'ailleurs de distinguer deux niveaux ontologiques que l'on retrouve dans la littérature académique : une ontologie individuelle (qui renvoie à *ce qu'est l'individu*) et une ontologie sociale (qui renvoie à *ce qu'est le social*).

North s'est clairement positionné contre ce qu'il appelle le « paradigme économique » ou « théorie néoclassique », dont il conteste toute capacité à traiter des questions liées au développement (North 2005:38, 95, 163) à partir d'arguments qu'il résume de façon lapidaire : *« it is frictionless, it is static and it does not take into account human* ***intentionality*** *»* (North 2005, 65).

Quelques années auparavant, North avait déjà utilisée une formule résumant clairement l'incapacité du paradigme standard à penser les institutions :

> *"In a world of instrumental rationality institutions are unnecessary; ideas and ideologies don't matter; and efficient markets – both economic and political – characterize economies."* (North 1993, 1)

L'absence de frictions et le caractère statique sont liés à l'absence de prise en compte des imperfections et du temps, les deux étant nécessairement liés dès lors que l'on admet le caractère « non-ergodique » du monde. North reprend le terme utilisé par Davidson (North, 2005:19-22) pour décrire l'environnement radicalement incertain (l'incertitude se distinguant du risque en cela qu'elle ne peut être probabilisée) dans lequel les individus prennent leurs décisions.

Le concept d'intentionnalité est celui qui focalise notre attention ici car il rompt avec la perspective orthodoxe qui consiste à affirmer que « les individus savent ce qu'ils font » (North 2005, 64), pour s'intéresser à la manière dont les individus en viennent à formuler des choix, des intentions (ibid.)[22].

---

Hahn (Arrow et Hahn 1971, 1-2). Ce statut lui est également accordé par ses nombreux détracteurs qui, de la première école historique allemande jusqu'à Karl Polanyi (Polanyi 1957) ou Louis Dumont (Dumont 1977) par exemple, ont vu en lui le père d'*homo oeconomicus* et, par extension, d'une analyse économique sourde et aveugle à la complexité de l'homme « réel » au profit d'hypothèses simplificatrices sinon simplistes : égoïsme et rationalité posés en comportements universels à l'origine de l'émergence naturelle des marchés comme processus autonomes et autorégulateurs.

[20] Sur Hume et la psychologie voir notamment Marciano (2005).

[21] Voir aussi (Horwitz 2001) sur la filiation Smith-Hayek via Menger.

[22] L'usage du terme « intentionnalité » est un changement très important par rapport aux ouvrages précédents, notamment celui de 1990, *Institutions, institutional change and economic performance* où le terme n'apparaît pas.

Le terme est couramment utilisé dans la tradition autrichienne pour rompre avec l'hypothèse de rationalité supposant l'existence d'un ensemble de préférences déterminées et stables permettant une maximisation d'utilité sous contrainte des informations disponibles. Il permet notamment d'établir une distinction entre une théorie autrichienne de l'action humaine (formulée par Von Mises en 1949 – Mises 1998) et une théorie néoclassique de la décision (Huerta de Soto 2008, 9 et suiv.). Déployer une théorie de l'action est cohérent avec l'existence dans un monde incertain où chacun cherche non seulement à obtenir les informations nécessaires mais, surtout, élabore un ensemble de procédures qui lui permettent, *in fine*, de formuler des intentions :

- l'agent économique est ici *agissant* dans le sens où il est en interaction permanente avec son environnement ;
- il n'est pas un système de décision autonome et fermé, mais un système ouvert en mutation permanente ; en tant que tel, l'agent est *agi par* les institutions formelles et informelles dans lesquelles toute intention est encastrée.

L'autonomie et la fermeture de l'agent en tant que système décisionnaire correspondent à une perspective purement statique et asociale. L'analyse économique peut certes admettre, par exemple, que les préférences individuelles sont le résultat d'une construction sociale. Il n'en reste pas moins qu'au moment de formuler les lois générales du comportement économique, elle assure la fermeture du système en supposant que les caractéristiques individuelles peuvent être considérées comme données, autrement dit comme purement exogènes.
C'est l'un des arguments avancés par John Stuart Mill lorsqu'il affirme :

> *"[Political economy] does not treat the whole of man's nature as modified by the social state, nor of the whole conduct of man in society. It is concerned with him solely as a being who desires to possess wealth, and who is capable of judging the comparative efficacy of means for obtaining that end."* (Mill 1844 v.38)

On notera ici que non seulement l'homme arrive dans la sphère économique en tant qu'entité autonome et stable (son ordre de préférence est établi, ce qui va lui permettre de faire des choix maximisateurs, ses choix ne sont plus déterminés alors par des interactions sociales) mais que, de surcroît, cette sphère est celle dans laquelle s'exprime une nature spécifique : le désir matériel. On en retrouve un écho dans les arguments avancés un demi-siècle plus tard par Alfred Marshall en justifiant que les économistes, s'intéressant avant tout aux manifestations de l'action humaine dans le champ économique, délaissent en partie la pluralité des mobiles qui ne relèvent pas de leurs réflexions[23] : quelle que soit la nature des

[23] Comme chez Mill, on retrouve chez Marshall l'idée que les économistes « deal with a man who is largely influenced by egoistic motives in his business life. » (Marshall 1920, 21). Compartimenter les différentes questions scientifiques et adopter pour chacune les hypothèses a priori les plus pertinentes n'est pas en soi problématique tant que l'extrapolation reste prudente comme le rappelle Marshall à plusieurs reprises, notamment dans sa critique des disciples de Ricardo (cf infra). Mais ces pratiques ont généré des malentendus et incompréhensions nombreuses. C'est le cas par exemple lorsque Polanyi s'arrête sur une partie du paragraphe que Smith consacre à la propension naturelle à échanger, et laisse de côté la suite du propos qui justifie cette position :

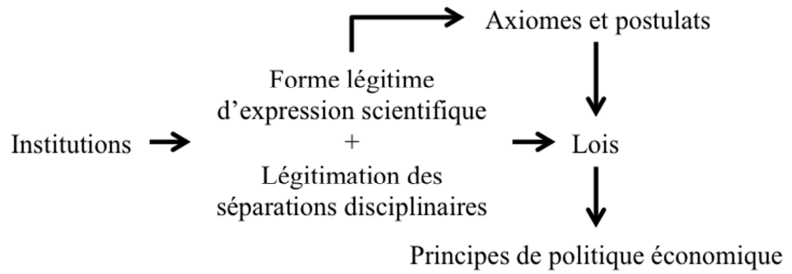
*« This division of labour, (…) is the necessary, though very slow and gradual consequence of a certain propensity in human nature which has in view no such extensive utility; the propensity to truck, barter, and*

motivations humaines, l'important pour l'économiste est qu'elles s'expriment en termes de prix sur des marchés[24]. La clôture de l'analyse économique sur elle-même repose donc sur la clôture du sujet sur lui-même une fois qu'il entre dans cet espace a-social et a-historique du marché tel qu'il apparaît dans l'analyse néoclassique standard[25].

Ces hypothèses tendent ainsi à renforcer une logique de séparation artificielle des savoirs (North 2005, 11), par exemple entre économie et sociologie ou anthropologie, séparation renforcée elle-même au cours des processus d'institutionnalisation des différentes disciplines.

On peut alors dresser un quatrième schéma :

Schéma 4




Par opposition, l'individu agissant de la théorie autrichienne est ouvert à un flot constant d'informations imparfaites dans un univers non-ergodique et il ne peut que formuler des intentions sans connaître par avance les conséquences exactes et complètes des décisions qu'il prendra. Cette représentation de l'action individuelle trouve ses racines chez Hume et Smith (Boettke 2010, xi) même si les liens entre les libéraux classiques et l'école autrichienne restent ambigus (Kirzner 2000 esp. 206-207 ; Raico 2012 esp. chap. 1). Ces liens ne concernent pas seulement le principe de la main invisible qui est devenu la devise des

---

*exchange one thing for another. Whether this propensity be one of those original principles in human nature of which no further account can be given; or whether, as seems more probable, it be the necessary consequence of the faculties of reason and speech**, it belongs not to our present subject to inquire**. »* (A. Smith 1976a, 16).

[24] Pour autant, cette posture n'empêche pas, chez Marshall, une réflexion sociologique et historique qui suscite aujourd'hui l'intérêt d'historiens de la pensée économique cherchant à aller au-delà de l'image de père fondateur du courant néoclassique (Aspers 1999), et au-delà de la *Methodenstreit* via des rapprochements avec l'école historique (Hodgson 2005b; Hodgson 2005a). Marshall développe une posture méthodologique étonnante qui s'écarte de l'individualisme méthodologique :

*« But in fact economists, like all other students of social science, are concerned with individuals chiefly as members of the social organism. As a cathedral is something more than the stones of which it is made, as a person is something more than a series of thoughts and feelings, so the life of society is something more than the sum of the lives of its individual members. » (Marshall 1920, 21)*

Lorsqu'il évoque les impasses d'une théorie économique qui se fonderait uniquement sur l'idée d'un homo oeconomicus égoïste et rationnel, Marshall ne s'y trompe pas : ce sont Ricardo et ses disciples, et non pas Smith, qu'il accuse d'avoir tenté d'élaborer une science économique reposant sur un individu froid, égoïste et rationnel :

*« For the sake of simplicity of argument, Ricardo and his followers often spoke as though they regarded man as a constant quantity, and they never gave themselves enough trouble to study his variations. The people whom they knew most intimately were city men; and they sometimes expressed themselves so carelessly as almost to imply that other Englishmen were very much like those whom they knew in the city. » (Marshall 1920, 442)*

[25] Cette clôture est par ailleurs renforcée par un ensemble d'affirmations concernant le résultat du processus marchand, en particulier le caractère « juste » des prix en concurrence pure et parfaite (Prévost 2012).

autrichiens : *« the result of human action but not the execution of any human design »*[26] même si c'est cette proximité qui retient le plus souvent l'attention[27]. Ils concernent également, dans la psychologie sensualiste et associationiste de Hume et Smith, l'idée que l'esprit humain se construit progressivement par expérimentations mues par nos désirs et intentions : le principe de la main invisible repose sur le fait que nous ignorons la plupart du temps les conséquences de nos actes même si *a posteriori* nous pouvons être tentés de reconstruire nos processus de choix à partir de leurs effets constatés *ex post*.

Cette tendance psychologique à la reconstruction a posteriori est naturelle: c'est elle qui nous pousse également à chercher dans le savoir philosophique[28] un ensemble d'explications rationnelles à des événements qui dans la réalité nous dépassent et nous échappent.

Il n'en reste pas moins que chacun est guidé par des désirs et passions éventuellement contradictoires qui sont le moteur de l'action humaine bien plus qu'une anticipation rationnelle. La psychologie sensualiste et associationiste est en fait une critique radicale (et trop largement sous-estimée) de ce qu'on appellera par la suite l'hypothèse de rationalité (Sugden 2008; Robb 1991). Nos actions s'appuient sur la mise en relation (la mise en système) d'informations éparses et incomplètes recueillies à travers nos sens. Et comme le soulignera Smith dans ses essais sur l'histoire des sciences, les systèmes philosophiques ne sont rien d'autre que des systèmes plus élaborés et sophistiqués que ceux du commun des mortels : *"a system is an imaginary machine invented to connect together in the fancy those different movements and effects which are already in reality performed"* (A. Smith 1982c, 66). Cette élaboration, cette subtilité et cette sophistication ne sont d'ailleurs rien moins que le résultat de la division du travail :

> *"the difference between the most dissimilar characters, between a philosopher and a common street porter, for example, seems to arise not so much from nature as from habit, custom, and education."* (Smith 1976a, 18).

Retenons pour le moment cette idée: il existe, avant North, une longue tradition d'économistes considérant que l'homme agit par intentions à partir d'informations éparses et incomplètes qui ne lui permettent pas d'envisager la totalité des conséquences de ses actions. C'est cette tradition qu'Hayek perpétue, en particulier à travers l'idée de l'« ordre sensoriel » (*Sensory Order* Hayek 1952)[29] et qu'il transmet à North : les individus agissent en poursuivant des intentions déterminées par un système de croyances complexe qui repose sur des « constructions mentales dérivées de nos expériences » (North 2005:vii), de telle sorte que les idées (et l'idéologie) jouent un rôle central « ignoré par les économistes à l'exception notable d'Hayek » (North 2005, 5).

---

[26] La formulation remonte à Ferguson, autre philosophe économiste des Lumières écossaises.

[27] Voir par exemple Fleischacker, en particulier chap. 1 et 2 (Fleischacker 2005). Le texte d'Hayek sur l'apport de Smith aux questions contemporaines (Hayek 1978) renforce à tort cette focalisation.

[28] Nous entendrons ici la philosophie au sens des philosophes du 18ème siècle, ce qui englobe les sciences physiques et naturelles.

[29] Pour une analyse de l'approche psychologique mise à l'œuvre par Hayek, et sa théorie de la connaissance, voir Caldwell 2004, Butos and McQuade 2002 ou le numéro spécial de la *Revue de philosophie économique* (2000/2) consacré à Hayek.

Pour North, les progrès réalisés récemment dans les sciences cognitives ont justifié scientifiquement les intuitions d'Hayek concernant les processus d'apprentissage et de formation des croyances (North 2005, 28-35). À ce propos, North utilise sans le savoir (puisqu'il n'y fait pas directement référence), une terminologie très proche de celle de Smith lorsqu'il explique que l'esprit ne peut « reproduire la réalité » mais construit des « systèmes de classification pour interpréter notre environnement extérieur » (North 2005, 33) :

> *"The reality of a political economic system is never known to anyone, but humans do construct elaborate beliefs about the nature of that reality: beliefs that are both a positive model of the way the system works and a normative model of how it should work. The belief system may be broadly held within the society, reflecting a consensus of beliefs; or widely disparate beliefs may be held, reflecting fundamental divisions in perceptions about the society."* (North 2005, 2)[30]

Comprendre les processus à travers lesquels s'élaborent nos systèmes de croyances est donc d'une importance primordiale. D'un point de vue ontologique, ce qu'est l'individu (à savoir ses croyances, ses intentions) et la manière dont il l'exprime (ses choix dans l'usage des ressources) sont donc le résultat d'interactions expérimentales avec son environnement : l'individu est bien ici indéterminé dans le sens où il ne constitue pas un système autonome et clos ; il est nécessairement ouvert sur un environnement qui façonne ses croyances et ses idées, qui le construit, littéralement. Cette perspective à la fois évolutionnaire et connexionniste des processus cognitifs (North 2005, 25, 26, 32) suppose :

- que les buts et préférences (éventuellement contradictoires) sont endogènes ;
- que les modèles interprétatifs et les règles de décisions sont fortement dépendants du contexte et socialement encastrés ;
- que les processus d'apprentissage, d'adaptation et de découverte structurent les représentations et les comportements dans des contextes et des environnements changeants.

On est ici très proche de la psychologie associationiste des sensualistes britanniques : les représentations organisées en systèmes ou modèles de pensée sont liées à des idées, des croyances, une idéologie, qui déterminent un rapport cognitif au monde systématiquement relatif au contexte social. Et il en va du chercheur comme de l'individu agissant au quotidien[31].

---

[30] Ce passage a été (re)formulé par North à plusieurs reprises (voir aussi (North 2003) à partir d'un *working paper* pour le World Institute for Ddevelopment Economic Research des Nations Unies en 1997 :

> *"Understanding the 'reality' of a society is theorizing in the face og Knightian uncertainty (or to use the modern term, ambiguity). But we do construct in our minds explanations of the operations of politica/economic systems. These belief systems tipically are both positive and normative models of political.economic systems. Some are overall organized belief systems such as communism, some are partial such as various 'free market' beliefs. But we know so little about 'reality' these belief systems are AT BEST very imperfect understanding of 'reality'"* (North 1997, 10)

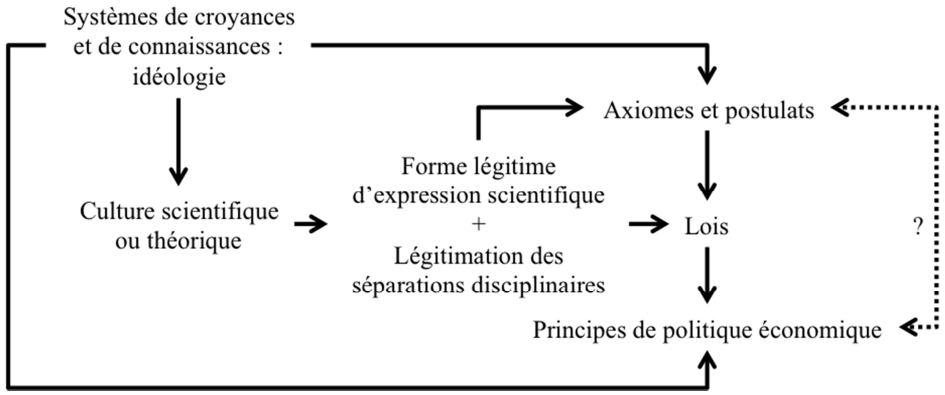
[31] On se référera à Koppl pour une synthèse des débats portant sur les comportements des chercheurs, en particulier en sciences sociales et en économie, notamment à travers la question du « chercheur représentatif » et de ses liens au contexte social et à l'institution dans laquelle il évolue (Koppl 2011).

On peut donc modifier notre schéma sur les systèmes d'économie politique afin d'y inclure plus précisément les systèmes de croyance ou idéologies et leur dimension normative qui affecte les différents niveaux impliqués. L'idéologie influence :

- non seulement la représentation des formes légitimes de construction des connaissances,
- mais aussi les hypothèses les plus légitimes,
- et, *in fine*, quoi qu'on en dise, les objectifs en matière de politique économique,

de telle sorte que ce sont les mêmes croyances qui déterminent les hypothèses et les conclusions que l'on en tire… (ce qui implique qu'il peut être difficile de démêler dans quelle mesure les hypothèses ne sont pas déterminées par les conclusions qu'on pense pouvoir en tirer).

Schéma 5




L'abandon de l'hypothèse de rationalité implique ainsi l'abandon des efforts de modélisation et l'élégance formelle et formaliste de l'économie standard (North 2005: vi et ix). Mais il permet de penser les institutions et les processus du changement économique.

### 3. INTENTIONNALITE ET INSTITUTION : UNE ONTOLOGIE SOCIALE INSTITUTIONNALISTE ?

Les connaissances sont donc une construction sociale, elles s'organisent en système ou modèle de pensée à partir de représentations issues de l'expérience et sont intimement liées à un ensemble de croyances et d'idées que l'on peut regroupées sous le terme d'idéologie. Du point de vue de North, comprendre les processus du changement économique revient à comprendre comment les individus font des choix dans un environnement où l'incertitude n'est pas une exception (comme dans le modèle canonique néoclassique) mais bien la règle générale. Et c'est bien cette règle qui a déterminé l'organisation sociale à travers l'histoire (North 2005, 14). Cette histoire est donc celle des efforts constants déployés par l'humanité afin de réduire l'incertitude en s'imposant un ensemble de contraintes qui réduisent les champs du possible[32].

[32] Trop de choix possibles accroissent l'incertitude dans les décisions à prendre.

Ces contraintes sont ce qu'on appelle les institutions:

> *"By channeling choices into a smaller set of actions, institutions can improve ability of the agent to control the environment (although there is no implication that the agent's perceptions are correct"* (ibid.*).*

La définition des institutions que North utilise depuis les années 1990 et qui sert de référence à l'essentiel de la littérature académique n'est pas le cœur de notre propos : une fois posé que les institutions sont les « règles du jeu » et qu'elles constituent un cadre incitatif spécifique (North 1994) on n'a finalement pas dit grand-chose et il n'est pas étonnant que la nouvelle économie institutionnelle puisse être considérée comme un simple avatar de l'orthodoxie néoclassique (Rutherford 1995). En effet, il est possible de considérer qu'en tant que règles du jeu les institutions ne constituent qu'une contrainte exogène aux choix individuels et, partant, que l'analyse économique est capable d'énoncer quelles sont les institutions optimales pour réaliser le développement. C'est l'une des principales critiques que l'on peut adresser à l'usage qui est fait des théories institutionnalistes dans le nouveau discours sur le développement (Prévost 2008; Prévost 2010) et c'est surtout une critique que North formule lui-même :

> *"The ideal economic model comprises a set of economic institutions that provide incentives for individuals and organizations to engage in productive activity. But such a general formulation does not take us very far."* (North 2005, 158)

La manière dont les institutions agissent et génèrent l'ordre social (ontologie sociale) ne peut pas être analysée différemment des comportements individuels. Ainsi, de la même manière que les « propriétés abstraites d'esprits isolés » (Hutchins cité par North – 2005, 33) ne sont d'aucune aide pour saisir les comportements concrets, de même une théorie fondée sur les propriétés abstraites d'individus isolés ne peut rien nous apprendre sur ce que sont réellement les institutions et sur la manière dont elles contraignent réellement les individus.
Les institutions ne sont pas des outils neutres et abstraits entre les mains des gouvernements (Finger 2008). Elles sont le résultat de processus historiques complexes et elles génèrent des systèmes sociaux ouverts en interaction permanente avec un environnement qu'elles tentent de rendre moins incertain. Les institutions ne sont donc ni données ni exogènes comme c'est le cas dans l'essentiel de la théorie économique (Aoki 2001) : elles sont endogènes et ce sont précisément les dynamiques de leurs mutations qui sont au cœur de la thèse de North.
À ce titre, ce dernier s'intéresse beaucoup plus à un niveau englobant[33]: il s'agit en effet de saisir l'essence d'une « structure institutionnelle élaborée », une « matrice institutionnelle » qui « détermine les performances économiques et politiques » (North 2005, 2). Or, cette matrice correspond aux croyances dominantes qu'une élite, celle « des entrepreneurs économiques et politiques en position de faire les politiques » (ibid.), a progressivement

[33] Voir Jütting pour les différentes catégorisations d'institutions (Jütting 2003) ou bien encore l'article de Williamson qui distingue différentes temporalités (Williamson 2000).

développée à partir de sa représentation de l'environnement et des incertitudes qui pèsent sur ses propres intérêts.

La matrice institutionnelle définit donc la nature des opportunités économiques ainsi que les modalités d'accès aux droits et privilèges propres à une structure sociale (North 2005, 61, 158).

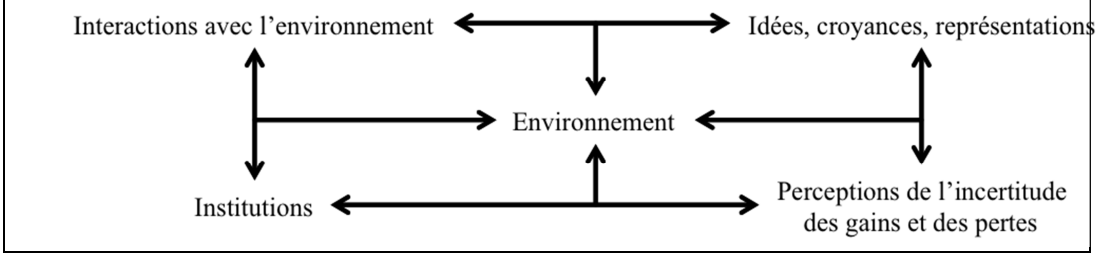
> *« La matrice institutionnelle définit donc la nature des opportunités économiques ainsi que les modalités d'accès aux droits et privilèges propres à une structure sociale. »* (North 2005, 61, 158)

En d'autres termes, la matrice institutionnelle assure la domination et la reproduction d'une élite. Néanmoins, celle-ci doit faire face à des changements continuels dans l'environnement car les institutions affectent nécessairement l'environnement en retour… ce qui suppose une adaptation progressive de la matrice aux changements qu'elle occasionne elle-même.

Considérer les systèmes (institutions, individus, organisations, etc.) comme ouverts[34] suppose donc des jeux circulaires de codétermination et une dynamique où les effets-retours (*feedback effects*) jouent en permanence. Ainsi, en tentant de rendre l'environnement moins incertain, les institutions modifient l'environnement et génèrent, de fait, de nouvelles incertitudes.

> *"The very efforts of humans to render their environment intelligible result in continual alterations in that environment and therefore new challenges to understanding that environment."* (North 2005, 5)

Schéma 6




On comprend mieux ici pourquoi modéliser les processus de développement, suivant les canons de la théorie économique, est incongru[35]:

- parce que la complexité des processus en jeu ne peut être réduite à des enchaînements de causalité modélisables ;
- parce que cette réalité complexe ne peut pas plus être saisie par l'esprit humain que ne le sont les autres éléments de notre environnement complexe et incertain ;

[34] Voir par exemple Fullbrook sur ces questions (Fullbrook 2009a).

[35] « Economists have themselves displayed a good deal of ambiguity on the subject, largely proceeding as though uncertainty was an unusual condition and therefore the usual condition, certainty, could warrant the elegant mathematical modeling that characterizes formal economics. » (North 2005, 14).

- mais aussi, et peut-être surtout, parce que compte tenu de l'endogénéisation de toutes les variables, aucun modèle de changement économique ne peut avoir de solution.

En d'autres termes, toute tentative de modélisation ne peut être qu'une simplification liée à la représentation que le chercheur se fera de cette réalité complexe, autrement dit à partir d'un système de pensée tout autant normatif que positif.

North ne nie pas qu'il soit possible d'identifier, dans une construction intellectuelle a posteriori, comment certaines institutions ont joué un rôle déterminant au cours de l'histoire. C'est bien là la tâche dévolue à l'historien qu'il est avant tout : identifier au cours de l'histoire la manière dont diverses structures institutionnelles ont réduit différents types d'incertitudes (North 2005, 17-19.). À ce titre, North est connu pour son analyse du rôle joué par les droits de propriété dans la réduction des incertitudes liées aux investissements[36].

La véritable question est, pour North, de savoir ce que l'on peut tirer de cet enseignement historique. Et c'est là, à nouveau, que la cohérence de son ontologie individuelle et de son ontologie sociale se joue. North nie toute capacité prédictive à l'analyse du changement économique. L'incertitude à laquelle sont confrontés les acteurs du social, au niveau individuel et collectif, se retrouve également à l'échelle du chercheur en économie qui se voudrait conseiller du Prince. De la même manière qu'aucun individu ne peut prédire les conséquences de ses actes, aucun gouvernement ne peut anticiper les conséquences de réformes institutionnelles, quel que soit le degré de raffinement de l'analyse économique sur laquelle il s'appuie. On pourrait ici invoquer tout une série d'arguments déployés par la critique de l'économie *mainstream* depuis plusieurs décennies : manque de réalisme des hypothèses, simplification outrancière des relations causales, non prise en compte des effets liés à la culture, etc. Mais l'essentiel n'est pas là.

Nous retiendrons deux arguments majeurs.

**Premièrement**, les mutations progressives de la matrice institutionnelle, en réduisant les incertitudes des uns, accroissent nécessairement celle des autres. Changer les règles, c'est changer également la définition des gains et des pertes, des droits, des avantages et des privilèges, ainsi que les moyens d'y parvenir et la perception que les acteurs se font de leur capacité à accéder à ces moyens.

Dans le cadre de l'analyse économique standard, il est possible de définir les institutions idéales qui permettraient à un marché idéal de produire en même temps efficacité économique et justice sociale (Prévost 2009; Prévost 2012). L'ensemble de la démarche repose sur la rationalité des agents, supposée universelle et latente : les réformes institutionnelles suggérées depuis le milieu des années 1990 seraient les plus à même de permettre à cette rationalité de s'exprimer, de s'épanouir, et de produire tous les effets qu'on peut théoriquement en espérer. Or, pour North, un comportement n'est rationnel que par rapport à un contexte précis. La performance des acteurs ne saurait donc être appréciée qu'en référence à une structure

[36] Les récents travaux des organisations internationales se focalisant sur l'investissement, c'est cet aspect des droits de propriété qui retient le plus l'attention des chercheurs. Pourtant, l'analyse de North porte également sur la manière dont les droits de propriété permettent l'expansion des échanges impersonnels (l'absence de droits clairement établis conduit à privilégier les échanges personnalisés « that can provide self-enforcing types of contracts » (North 1990, 67).

incitative (les institutions) extrêmement complexe et en perpétuel changement. Si nous n'avons qu'une connaissance imparfaite de cette structure, nous ne pouvons avoir qu'une connaissance imparfaite des comportements appropriés susceptibles de déterminer la performance de cette structure elle-même (North 2005, 161).

La rationalité ne peut donc être appréhendée qu'en tant que comportement pertinent dans une structure institutionnelle donnée et comme construction historique et sociale. Reprenant à son compte les travaux de Weber, North rappelle que la rationalité telle que la définit la théorie économique standard n'est que le résultat de trajectoires culturelles historiques bien particulières (North 2005, 57 et 135). On pourrait également faire ici le lien avec l'analyse de Polanyi et ainsi mieux comprendre pourquoi, à de multiples reprises, North insiste sur les apports précieux de l'anthropologie afin de saisir la manière dont l'encastrement social permet de saisir l'émergence de comportements efficaces hors des canons du modèle standard de comportement économique (North 2005, 46 et citant les travaux d'Henrich et al. ou d'Hayami et Platteau – Hayami and Platteau 1997; Henrich et al. 2001). Le système de croyances lié à une matrice institutionnelle est à la fois le facteur de sa stabilité et de son efficacité mais aussi un élément réduisant les possibilités de changement radical (North 2005, 77).

**Deuxièmement**, les changements sont nécessairement contraints par des trajectoires historiques propres à chaque matrice institutionnelle et qui impliquent des relations de pouvoir. Ainsi,

> *"The institutional matrix has reflected the bargaining strength of those able to make or change the rules. Their perceptions with respect to the gains to be made by redistributive versus productive activities will shape the rules of the game and the resultant opportunity set."* (North 2005, 63)

Dans le jeu social, les organisations apparaissent comme les acteurs les plus influents à la fois soumis aux institutions et tentant en permanence de les infléchir dans le sens de leurs propres représentations de l'environnement et de l'incertitude (en un mot, dans le sens de leurs propres intérêts). La matrice institutionnelle définit les conditions dans lesquelles émergent des organisations qui sont des réponses aux différentes incitations et se constituent de telle sorte qu'elles répondent le plus pertinemment possible aux conditions d'obtention des droits et privilèges :

> *"It is more than simply that the organizations brought into existence by the existing institutional matrix owe their survival and well-being to that matrix and therefore will attempt to prevent changes that would adversely affect their well-being."* (North 2005, 77)

En lecteur de Smith, North s'intéresse à la manière dont les entrepreneurs économiques et politiques cherchent coalitions et monopoles qui renforcent leur position dominante « sur les marchés économiques et politiques » et leur permettent de capter les gains de l'échange (North 1990, 11 ; North 2005, 6-7). A ce titre, toute matrice institutionnelle est le résultat de relations de pouvoir dans des cadres inscrits entre les deux pôles du spectre politico-institutionnel que constituent les régimes autoritaires et démocratiques (North 2005, 105).

Ces relations de pouvoir génèrent des conflits[37] dont la résolution altère la matrice institutionnelle à travers des trajectoires historiques à chaque fois spécifiques : aucune institution ne peut être autre chose que le résultat de trajectoires historiques et aucune institution ne peut être changée sans tenir compte de ces trajectoires.

Initialement, North inscrit ces réflexions dans le cadre d'une analyse néoclassique de l'État en lien avec la théorie des jeux et les comportements de passager clandestin (North 1981, 20-32)[38] qu'il mentionne encore en 1990 (North 1990, 48) mais à laquelle il ne fait plus du tout référence en 2005. On peut ainsi constater une réelle cohérence de la dynamique intellectuelle de North et renforcer le parallèle avec Hayek. En 1990, malgré le rejet de l'hypothèse de rationalité, North n'a pas encore totalement franchi le pas qui le conduit vers Hayek et l'école autrichienne. Par exemple, le terme « intentionnalité » n'apparaît pas encore bien que la critique de l'hypothèse de rationalité soit omniprésente. En 1990, Hayek n'est mentionné qu'une seule fois, et North cite *Constitution of liberty* dans lequel Hayek lui-même n'a pas encore pleinement radicalisé sa critique du rationalisme (Butos et McQuade 2002). En 2005, North fait de l'intentionnalité le cœur de son analyse des comportements en s'appuyant sur la psychologie hayekienne et de surcroît il fait à présent référence à *Law, Legislation and Liberty* qui pose la vision radicalement antirationaliste et anticonstructiviste de Hayek[39]. Et c'est bien cette vision que l'on retrouve dans *Understanding the Process of Economic Change*.

## 4. LE CHANGEMENT INSTITUTIONNEL : ANTIRATIONALISME ET ANTI-CONSTRUCTIVISME

Les liens entre institutions et développement nourrissent de nombreux travaux depuis les années 1990 et ont contribué à l'émergence de nouveaux cadres stratégiques défendus par les organisations internationales comme la Banque Mondiale. Dans une perspective influencée par l'économie de l'offre, il n'est pas étonnant que ces organisations se soient concentrées sur la manière dont les institutions affectent l'investissement. Les concepts de « qualité des institutions », de « bonne gouvernance » ou de « climat de l'investissement » ont ainsi rencontré un succès indéniable qui s'est traduit notamment par de très nombreux travaux économétriques et la création de plusieurs batteries d'indicateurs (par exemple ceux des rapports *Doing Business* de la Banque Mondiale)[40].

Le système d'économie politique dont relèvent ces travaux est bien celui de la théorie économique que North rejette. Soit ces travaux restent à un niveau de simplification et d'abstraction qui, comme nous le dit North, ne nous conduit… qu'à formuler des généralités (du type « institutions matter »). Soit ces travaux relèvent d'un constructivisme social qui entend proposer un modèle institutionnel idéal à partir des conditions optimales de fonctionnement d'une économie idéale. Or, tout le travail de North consiste à conclure que

[37] Ceux-ci sont au cœur de l'ouvrage suivant de North, écrit avec Wallis et Weingast, *Violence and Social Order*

[38] Dans *Structure and Change*, l'une des questions de North est celle des forces qui limitent l'évolution des institutions, notamment sous le poids de comportements très rationnels (Wallis 2014).

[39] Hayek dressera un bilan de cette posture en 1980 (Hayek 1980a).

[40] Voir par exemple (Castellano et García-Quero 2012) pour une présentation des débats actuels.

*« there is not set formula for achieving economic development »* (North 2005, 161) et à mettre en garde contre l'illusion qu'il serait possible de modifier les institutions pour produire des effets attendus par la théorie.

Cette position est parfaitement cohérente avec l'idée que quels que soient les progrès de la science, notre connaissance de la manière dont les institutions fonctionnent réellement (que ce soit à l'échelle de chaque marché ou bien de la structure socio-économique d'ensemble) reste nécessairement imparfaite, notamment parce que ce fonctionnement n'a rien « d'automatique » ni de « naturel » (North 2005, 162). Ainsi, quelles que soient les bonnes intentions des *policy makers*, les résultats du changement institutionnel peuvent très rapidement s'éloigner des intentions initiales (North 2005, 3) puisque ce changement génère de nouvelles incertitudes et des conséquences qu'aucune théorie ne peut prédire.

Les lecteurs d'Hayek ne manqueront pas de voir ici aussi une forte influence de l'économiste autrichien et du principe de « présomption fatale » (Hayek 1991)[41] : c'est l'impossibilité de percer à jour l'opacité des processus sociaux qui empêche toute intervention étatique en vue d'améliorer les résultats de ces processus. La présomption fatale à vouloir transformer les processus sociaux pour les faire coïncider avec un idéal de société repose sur le rationalisme ou constructivisme social, à savoir :

> *"The doctrine which assumes that all institutions which benefit humanity have in the past and ought in the future to be invented in clear awareness of the desirable effects that they produce."* (Hayek 1980a, 84)

À bien des égards, la présomption fatale est le résultat d'un processus que Smith décrit de manière assez précise à travers sa critique de l'esprit de système, que nous avons déjà évoquée.

L'esprit de système est inhérent à la nature humaine. Il concerne aussi bien le commun des mortels que scientifiques et hommes d'État. Il est lié à notre amour de l'ordre qui s'exprime à travers les systèmes de pensée. L'ordre apaise les sentiments contradictoires que génèrent la complexité du monde et notre incompréhension des phénomènes constituant notre environnement : *wonder*, *surprise* and *admiration* sont les sentiments initiaux qui poussent l'homme à chercher des explications (A. Smith 1982a) qu'il ne peut trouver que par associations d'idées comme on l'a dit. Ces associations d'idées reposent sur l'imagination des relations causales qui pourraient éventuellement expliquer les phénomènes et les tumultes de l'imagination ne demandant qu'à être apaisés compte tenu de notre passion pour l'ordre et l'harmonie, la tranquillité et le calme (A. Smith 1982c, 46).

Dès lors que l'humanité a commencé à regarder l'univers en tant que « machine complète, système cohérent gouverné par des lois générales et orienté vers des fins générales » (A. Smith 1982a, 113), les penseurs ont conçu des systèmes de pensée censés donner à voir simplement les ressorts de cette machine. Cette idée traverse toute l'œuvre de Smith. Elle permet de comprendre que nous sympathisions avec les systèmes philosophiques qui répondent le mieux à ces passions : plus un système est à la fois simple, englobant et élégant,

[41] Pour une présentation détaillée des liens entre analyse des institutions et anti-constructivisme chez Hayek, voir par exemple Fiori (Fiori 2006).

plus il apaise nos inquiétudes existentielles et plus il est séduisant. L'esthétique (associée à la simplicité et à l'efficacité des machines) est donc un critère déterminant dans le succès des systèmes de pensée (A. Smith 1982b, 45, 46, 56, 75 ; A. Smith 1982c, 113). On fera déjà ici un premier parallèle avec les propos de North (North 2005, 4, 6) sur l'élégance formelle de la théorie standard et son pouvoir de séduction en tant que modalité légitime d'expression scientifique des raisonnements économiques.

Le risque principal de cette passion tient au moment où la pensée bascule de l'élégance théorique à l'élégance idéologique, c'est-à-dire au moment où l'on oublierait que toute théorie n'est qu'un système imaginaire et que le philosophe économique ou social oublie qu'il ne pratique qu'un art : certes, « le plus sublime et le plus agréable des arts », mais seulement un art (Smith, 1982b, 46).

Ce risque individuel se transforme en risque social dès lors que le penseur a tant séduit les foules qu'il détient un pouvoir persuasif susceptible d'entraîner l'assentiment nécessaire à la mise en œuvre pratique de sa construction théorique. Ainsi, « même le plus sage des hommes » risque de « tomber en amour pour la beauté supposée de son propre plan idéal » de transformation sociale (A. Smith 1976b, 233). On trouve alors chez Smith des arguments extrêmement proches de ceux qui parcourent l'œuvre de North.

Ce n'est qu'a posteriori que le chercheur imagine des relations causales permettant de démontrer que certaines institutions promeuvent le bien-être et l'intérêt général (Smith, 1976b, 165) alors qu'elles n'ont en réalité a aucun moment été conçues dans l'intention de produire ces effets qui ne pouvaient pas être anticipés au préalable. C'est bien là le principe de la main invisible, que des décisions visant initialement des objectifs individuels et intéressés produisent lentement et progressivement des effets sociaux qui ne pouvaient pas être attendus de la sagesse humaine.

Ce principe est vrai au niveau des comportements individuels comme au niveau des institutions, au niveau micro comme au niveau macroéconomique. C'est d'ailleurs ainsi que Smith établit la cohérence de son analyse des comportements individuels et des effets de composition qui conduisent à la formation historique d'un ordre politique, social et économique.

Au niveau des institutions, Smith postule clairement qu'elles n'ont pour autre but, originellement, que la défense des intérêts des groupes dominants, en l'occurrence les propriétaires, et en aucun cas d'assurer la « préservation de la société » même si, a posteriori, les institutions ont assuré cette fonction qui n'était pas originellement la leur.

Le penseur du social faisant par la suite ce constat risque d'être aveuglé par l'idée qu'il lui est alors possible de réformer le social, de le reconstruire suivant les plans qu'il a conçus à partir d'un système théorique imaginaire (Smith 1976b, 233) quand bien même celui-ci s'appuie sur une observation éclairée de la réalité sociale. Car ce qui échappe au penseur, c'est bien la complexité des processus historiques qui ont finalement conduit à la situation qu'il observe et en particulier les mutations permanentes, quoique lentes et progressives, qui conduisent à l'émergence d'un ordre social donné. Cet ordre social peut ne pas correspondre au plan idéal conçu par l'homme de système qui entendrait lui substituer un nouvel ordre plus conforme à un ensemble de principes concernant l'intérêt général.

Il n'en reste pas moins que cet ordre existe et qu'il correspond à des interactions complexes entre les différents groupes d'intérêt qui constituent le corps social, interactions qui se manifestent à travers les institutions qui, dans le même temps, légitiment et soutiennent cet ordre. Ces interactions sont le cœur de l'analyse du développement, chez Smith comme chez North. Elles conduisent chez Smith à « une distribution spécifique des pouvoirs, des privilèges et des immunités respectives » entre des groupes qui, à travers les conflits autour de cette distribution, produisent néanmoins un équilibre social historiquement situé (Smith, 1976b, 230). Chez North, on a vu que les mêmes mécanismes de transformations permanentes sont au cœur de la dynamique institutionnelle.
Précisons à présent que cette dynamique conduit à long terme à « des consensus politiques stables » (North 2005, 161) :

> *"The complex interdependent structure of our modern political economies has evolved its modern form over time and usually without deliberate planning."* (North, 2005:161)

Ces consensus s'appuient sur des représentations mentales partagées[42] dont l'émergence, comme on l'a vu, est nécessairement encastrée dans une histoire propre à chaque société. En situation d'incertitude, de la même manière qu'il n'y a pas d'équilibre économique unique, il ne peut y avoir d'équilibre sociopolitique unique. Il n'y a que *des* équilibres ou ordres sociaux liés à *des* institutions spécifiques. On comprend mieux que North fasse référence à l'expression smithienne « lentement et progressivement », qui parcoure l'ensemble des travaux de l'écossais pour bien rappeler l'incertitude des processus sociaux et des trajectoires historiques de chaque société. C'est ce qu'exprime clairement l'idée de dépendance de sentier (*path dependance*). Et c'est également ce qui justifie l'ancrage dans une perspective évolutionnaire proche de celle de Hayek, qui insiste sur les processus cumulatifs et sélectifs qui conduisent à l'émergence de règles et de comportements considérés a posteriori comme performants (North 2005, 42, 51, 83).
Certes, il se peut que l'ordre social qui émerge ainsi soit contraire aux aspirations qui vont déclencher la volonté de changement. Chaque ordre, de surcroît, limite les possibilités d'innovation, idée que l'on retrouve aussi bien chez Smith (1976b, 231) que North (2005, 2) : les normes formelles et informelles associées à chaque ordre social, à chaque matrice institutionnelle, en légitimant l'ordre existant, réduisent les capacités à imaginer d'autres situations. Si ce n'est dans l'esprit fertile de certains penseurs et hommes d'État tentés par l'esprit de système.
Vouloir modifier brutalement ces équilibres ne peut conduire au mieux qu'à des désillusions, au pire à des catastrophes (North 2005, 161 ; Smith 1976b, 233). Car, encore une fois répétons-le, modifier les institutions permet certes de réduire l'incertitude sur la base de phénomènes observés préalablement, mais cela génère également des incertitudes totalement nouvelles :

[42] « The process of learning is unique to each individual but a common institutional/educational structure will result in shared beliefs and perceptions » (North 2005, 27)

- à cause d'une redistribution des pouvoirs et privilèges qui implique des gagnants et des perdants dans la redistribution des pouvoirs liés à la modification de la structure institutionnelle. Cet aspect est important ; on le trouve aussi bien :
    - chez Smith : the man of system may *"goes on to establish [its political system] completely and in all its parts, without any regard either the great interests, or to the strong prejudices which may oppose it"* (1976b, 233);
    - que chez North : *"Alteration of the economic rules entails winners and losers and it is essential to be aware of them, of their access to the political process and therefore of the ability of losers to negate the proposed alterations"* (2005, 165);
- à cause d'une modification des règles du jeu qui génère de l'incertitude pour certains groupes sociaux. Voir par exemple North (2005, 15) à propos, par exemple, des effets d'une modification (modernisation et formalisation) des droits de propriété sur l'accès à la terre pour ceux qui en avaient un usage fondé sur des traditions et règles informelles ;
- parce que, comme on l'a vu, la modification de l'environnement résultat de chaque mutation institutionnelle conduit à une situation totalement inédite dont les effets ne sont pas prédictibles à partir de la reproduction de faits antérieurs.

Il en résulte que :

> *"When such institutional changes are applied to third world economies they frequently alter income distribution and produce political instability, sometimes leading to downstream consequences that are the very reverse of the intended objective."* (North, 2005:21)

> *"The creation of a stable consensual polity takes time and simply putting in place the formal rules is a recipe for disappointment, not to say disaster."* (North, 2005:161)

Il ne s'agit pas ici de penser que le changement n'est pas possible : c'est au contraire l'objectif de Smith et North, à deux siècles d'intervalle, que de tenter de proposer des explications du changement. Il s'agit surtout, en fait, de rappeler dans quelles conditions le changement se réalise et de rappeler le chercheur comme l'homme d'État à une prudence essentielle quant à la nature des savoirs et des ambitions qu'ils peuvent nourrir à partir de ces savoirs[43] :

> *"There is no set formula for achieving economic development. No economic model can capture the intricacies of economic growth in a particular society."* (North 2005, 165)[44]

Il n'en reste pas moins que North entrevoit les moyens, pour l'économiste, de se rendre socialement utile… non sans ambiguïtés.

---

[43] Si North fait très régulièrement appel à l'histoire de l'URSS pour illustrer les risques de l'esprit de système (voir en particulier pp.7-8 mais aussi ailleurs dans l'ouvrage), il étend ses exemples à de nombreux pays en développement, en particulier latino-américains.

[44] On notera l'insistance avec laquelle North met en garde contre les dérives liées à la modélisation, depuis la préface où il évoque "the economist's rush to model economic growth and change" (North 2005, ix) jusqu'à la conclusion ici cite.

## 5. CONCLUSION : L'ECONOMISTE EN INGENIEUR PLURIDISCIPLINAIRE ?

Nous avons vu qu'il était nécessaire d'abandonner les cadres analytiques propres à l'économie *mainstream* :

> *"Economists hang on to a body of theory developed to deal with advanced economies of nineteenth-century vintage in which the problems were those of ressource allocation. That theory, which economists persist in trying to adapt to fundamental problems of development, is simply inappropriate to deal with the issues of this study."* (North 2005, 169)

Les arguments qui précédent ont clairement établis qu'aux yeux de North modéliser le développement à partir d'une représentation abstraite et idéale des voies du changement, des conditions de la coordination et des institutions les plus adaptées pour y parvenir, est une impasse dangereuse. On peut s'appuyer sur ces arguments pour remettre en question la frénésie statistique dont font preuve les organisations internationales à travers la création d'indicateurs de la qualité des institutions, de la gouvernance ou encore du climat des affaires et de l'investissement.

Pour autant, le rejet de la modélisation et du formalisme économique tout autant que le rejet du rationalisme et du constructivisme social doivent-ils conduire, comme chez Hayek, à une forme de défaitisme de l'économiste face à une réalité sociale qu'il pourrait être souhaitable de modifier[45] ? *"Hayek failed to understand that we have no choice but to undertake social engineering for accounting for our imperfect understanding"* (North 2005, 162). Cette référence à l'ingénierie sociale est ambiguë et renvoie aux débats sur la performativité de l'analyse économique (Santos et Rodrigues 2009) tout autant qu'à la posture du chercheur : après avoir admis la plupart des hypothèses et postulats qui conduisent Hayek à un rejet sans concession de toute forme de constructivisme social, faut-il comprendre que finalement North y revienne ? Il y a plusieurs interprétations possibles à cette formulation. En premier lieu, les dynamiques sociopolitiques et les rapports de pouvoir aux seins des institutions supposent la volonté de nombreux groupes sociaux, de modifier en permanence la structure institutionnelle. À ce titre, les économistes participent d'un jeu social et y contribuent à travers une théorisation des réformes institutionnelles. Ensuite, on peut interpréter cette posture d'ingénierie à l'aune de la défense, par l'économie expérimentale notamment, de l' « économiste plombier » (Duflo 2009) : au plus près du terrain l'économiste est un « artisan expérimenté » qui peut apporter « ses connaissances » et « son expertise » (ibid.).

North soutient effectivement que l'économiste se doit d'aller sur le terrain pour saisir la complexité de chaque configuration institutionnelle et les enjeux impliqués par toute transformation de changements éventuels de cette configuration sur les différents acteurs impliqués. Dans cette démarche, le chercheur doit dépasser ses propres structures cognitives

[45] *"Hayek failed to understand that we have no choice but to undertake social engineering for accounting for our imperfect understanding" (North 2005, 162).* Cette référence à l'ingénierie sociale est ambiguë et renvoie aux débats sur la performativité de l'analyse économique (Santos et Rodrigues 2009).

et la culture scientifique à laquelle il a été formé. En effet, en cherchant à « ordonner » leur environnement (North 2015, 13), les individus établissent les catégorisations nécessaires à l'élaboration des connaissances. Ces catégorisations *conduisent à l'émergence de* et *sont conditionnées par* la séparation artificielle de différents champs de la connaissance : économie, sociologie, anthropologie, science politique, etc. (North 2015, 11) comme on l'a vu. Le recours à l'anthropologie est particulièrement éclairant pour suivre les transformations psychologiques liées au changement institutionnel dans l'histoire. La pluridisciplinarité est ainsi cohérente avec l'ontologie individuelle et sociale défendue par North et le principe d'encastrement suppose de mobiliser les différents savoirs permettant d'en saisir les différentes dimensions[46]. Ainsi, l'articulation de la nouvelle économie institutionnelle à la sociologie économique peut être interrogée[47].

En cela, la démarche de North se distingue clairement de celle de Duflo et Banjerjee auxquels certains économistes du développement reprochent par exemple de faire totalement abstraction, justement, du cadre institutionnel de leurs expérimentations (Acemoglu D. et Robinson 2013)[48]. On rencontre alors une tension fondamentale entre la volonté d'aller au plus près du terrain, au risque de ne produire que des résultats extrêmement restreints (Rodrik 2008) et de ne proposer que des approches nécessairement relativistes (J. Maucourant 2013). Pour autant, comme nous l'avons vu, c'est bien un cadre théorique général que North propose. Ce cadre théorique doit permettre de maintenir la vigilance nécessaire vis-à-vis des tendances universalistes, cosmopolites et constructivistes des systèmes d'économie politique soutenus par les institutions internationales à travers leurs prescriptions générales (leurs « strategic frameworks »).

De surcroît, il ne s'agit pas ici de se limiter à une démarche critique : le cadre théorique proposé par North est une base particulièrement féconde pour penser le développement, y compris (et en particulier) le développement territorial. Dans une démarche pluridisciplinaire, par exemple, l'articulation entre schémas cognitifs, normes morales, cultures scientifiques et institutions politiques formelles est une clé d'entrée particulièrement fructueuse pour penser le territoire à la fois comme production et support des représentations des acteurs qui sont à la base des référentiels de l'action publique locale. L'analyse de circuits de proximité montre par exemple comment peuvent se jouer les mutations incrémentales, lentes et progressives, qui modifient l'ensemble des institutions en jeu autour des questions agricoles et alimentaires : logiques de certification, prise en compte d'indicateurs multidimensionnels, reterritorialisation des perspectives de développement…(Prévost 2014). Ces questions feront l'objet d'un *working paper* complémentaire.

**BIBLIOGRAPHIE**

[46] Williamson (Williamson 2000) suggérait déjà que l'anthropologie et la sociologie économique (Granovetter en particulier) avaient beaucoup à apporter à la compréhension des structures institutionnelles.

[47] Ces interrogations concernent également l'analyse hayékienne (Migone 2011). Pour une lecture critique de l'approche de North et la persistance d'une perspective finalement orthodoxe, voir par exemple Maucourant (Maucourant 2012).

[48] On se référera également par exemple aux propos très prudents tenus par Vernon Smith à propos des résultats de l'économie expérimentale et de l'usage qui peut en être fait (Smith 2005).

Acemoglu D., J. A. Robinson (2013). Economics versus Politics: Pitfalls of Policy Advice. *The Journal of Economic Perspectives*, 27(2), p.173-192.

Aoki M. (2001). What Are Institutions ?. *Background Papers for the WDR 2001/2*. Washington DC: The World Bank.

Arrow K., Hahn F. (1971). *General Competitive Analysis*. San Francisco: CA: Holden Day.

Aspers P. (1999). The Economic Sociology of Alfred Marshall. *American Journal of Economics and Sociology*, 58(4), p.651-667.

Banerjee A. V., Duflo E. (2011). *Poor Economics:A Radical Rethinking of the Way to Fight Global Poverty*. New York: Public Affairs.

Blaug M. (1999). The formalist revolution or what happend to orthodox economics after World War II?. *From classical economics to the theory of the firm : essays in honour of D. P. O'Brien*, p.257-280.

———. (2001). No History of Ideas, Please, We're Economicsts. *Journal of Economic Perspectives*, 15, p.145-164.

Boettke P.J. (2007). Methodological Pluralism and The Austrian School of Economics ?. *coordinationproblem.org*. http://www.coordinationproblem.org/2007/12/methodological.html.

———. (2010). Introduction. **In** *Handbook on Contemporary Austrian Economics*, Boettke ed., xi - xviii. Cheltenham: Edward Elgar.

Butos W., McQuade T.J. (2002). Mind, Market and Institutions : the Kwnoledge Problem in Haeyk's Thought. **In** *F.A. Hayek as a Political Economist*, p.113-133. New York: Routledge.

Caldwell B. (2004). Some Reflections on F.A. Hayek's The Sensory order. *Journal of Bioeconomics*, 6, p.239-254.

Castellano, F.ernando López, et Fernando García-Quero. (2012). Institutional Approaches to Economic Development: The Current Status of the Debate. *Journal of Economic Issues*, 46 (4), p.921-940.

Chabaud D., Parthenay C., Perez Y. (2005). Évolution de l'analyse northienne des institutions : La prise en compte des idéologies. *Revue économique*, 56(3), p.691-703. doi:10.3917/reco.563.0691.

Coase R. (1998). The New Institutional Economics. *American Economic Review*, 88(2), p.72-74.

Colander D. (2000). The death of neoclassical economics. *Journal of the History of Economic Thought*, 22(2), p.127-143. doi:10.1080/10427710050025330.

Colander D., Holt R., Rosser B. (2007). Live and Dead Issues in the Methodology of Economics. *Middlebury College Working Paper Series*. http://www.middlebury.edu/services/econ/repec/mdl/ancoec/0704.pdf.

Colander D., Holt R., Rosser B. (2004). The changing face of mainstream economics. *Review of Political Economy*, 16(4), p.485-499. doi:10.1080/0953825042000256702.

Davis, F.G. (2003). Philosophical Psychology and Economic Psychology in David Hume and

Adam Smith. *History of Political Economy*, 35(2), p.269-304.
Donald M. (1991). *Origins of the Modern Mind : Three Stages in the Evolution of Culture and Cognition*. Cambridge: Harvard University Press.
———. (2000). The Cognitive Foundations of Institutional Kwnoledge. *Standford University: Second KNEXUS research Symposium, July 31–August 2*. Stanford University.
Duflo E. (2009). Expérience, Science et Lutte contre la pauvreté. *Séance inaugurale Chaire Collège de France*, Collège de France / Paris, janvier 8. https://www.college-de-france.fr/media/esther-duflo/UPL31862_inaugurallecture_slides__fran_ais.pdf.
Dumont L. (1977). *Homo Aequalis*. Paris : Gallimard.
Fine B. (2002). Economic imperialism : a view from the periphery. *Review of Radical Policital Economy*, 34, p.187-201.
Finger M. (2008). Which Governance for Sustainable Development ? An Organizational and Institutional Perspective. **In** *The Crisis of Global Environmental Governance*, p.34-57. London and New York: Routledge.
Fiori S. (2006). The Emergence of Institutions in Hayek's Theory: Two Views or One?. *Constitutional Political Economy*, 17(1), p.49-61. doi:10.1007/s10602-006-6793-y.
Fleischacker S. (2005). *On Adam Smith's « Wealth of Nations »*. Princeton University Press.
Fullbrook E. (2009a). Introduction - Lawson's reorientation. **In** *Ontology and Economics - Tony Lawson and His Critics*, p.1-12. London and New York: Routledge.
Fullbrook E. (ed.). 2009b. *Ontology and Economics - Tony Lawson and his Critics*. London and New York: Routledge.
Garnett R.F. (2011). Why Should Austrian Economists Be Pluralists?. *Review of Austrian Economics*, 24(1), p.29-42. doi:10.1007/s11138-010-0111-7.
Goldman A.I. (1978). Epistemics: The regulative theory of cognition. *Journal of Philosophy*, 75(10), p.509-23.
Hadiz, V. R. 2004. « Decentralization and democraty in indonesia : a critique of neo-institutionalist perspective ». *Development and Change* 35 (4): 697-718.
Hands, D.W. 2015. « Orthodox and Heterodox Economics in Recent Economic Methodology ». *Erasmus Journal for Philosophy and Economics* 8 (1): 61-81.
Hartner, D. F. 2014. « From Desire to Subjective Value: What Neuroeconomics Reveals About Naturalism ». *Erasmus Journal for Philosophy and Economics* 7 (1): 1-26.
Hayami, Y., et J.-P. Platteau. 1997. *Resource endowments and agricultural development : Africa vs. Asia*. Cahiers de la Faculté des Sciences Economiques, Sociales et de Gestion / Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix ; 1997,12 = No. 192
Hayek, F.A. 1952. *The Sensory Order*. Chicago: University of Chicago Press.
———. 1978. « Adam Smith's Message in Today's Language ». In *New Studies in Philosophy and Economics*, 267-70. London: Routledge.
———. 1980a. « Kinds of Rationalism ». In *Studies in Philosophy and Economics*, 82-95. Chicago: University of Chicago Press.

———. 1980b. « The Legal and Political Philosophy of David Hume ». In *Studies in Philosophy, Politics and Economics*. Chicago: University of Chicago Press.
———. 1991. *The fatal conceit*. Chicago: University of Chicago Press.
Hédoin, C. 2010. « Le réalisme critique de Tony Lawson : apports et limites dans une perspective institutionnaliste ». *Cahiers d'économie politique / Papers in Political Economy* 2010/1 (58): 103-31.
Henrich, J., R.Boyd, S.Bowles, C.Camerer, E. Fehr, H. Gintis, et Richard McElreath. 2001. « In Search of Homo Economicus: Behavioral Experiments in 15 Small-Scale Societies ». *American Economic Review* 91 (2): 73-78.
Hodgson, G. M. 2005a. « 'The present position of economics' by Alfred Marshall ». *Journal of Institutional Economics* 1 (01): 121-37.
———. 2005b. « Alfred Marshall versus the historical school?null ». *Journal of Economic Studies* 32 (4): 331-48. doi:10.1108/01443580510618563.
———. 2011. « The Eclipse of the Uncertainty Concept in Mainstream Economics. » *Journal of Economic Issues* 45 (1): 159-76.
Holcombe, R. G. 2011. « Pluralism and Heterodoxy in Economic Methodology ». *Review of Austrian Economics* 24 (1): 57-65. doi:10.1007/s11138-010-0125-1.
Horwitz, S. 2001. « From Smith to Menger to Hayek. » *Independent Review* 6 (1): 81.
Huerta de Soto, J. 2008. *L'école autrichienne*. Paris: Institut Charles Coquelin.
Hutchins, E. 1995. *Cognition in the Wild*. Cambridge: M.I.T. Press.
Hyun-Ho Song. 1995. « Adam Smith as an Early Pioneer of Institutional Individualism. » *History of Political Economy* 27 (3): 425-48.
Jourdheuil, R., et E. Petit. 2015. « Emotions morales et comportement prosocial : une revue de la littérature ». *Revue d'économie politique* 125: 499-525.
Jütting, J. 2003. « Institutions and Development : A Critical Review ». 210. OCDE Technical Papers. Washington DC: OCDE Development Center.
Kanbur, Ravi. 2002. « Economics, Social Science and Development ». *World Development* 30 (3): 477-86. doi:10.1016/S0305-750X(01)00117-6.
Kim, Kwangsu. 2014. « Adam Smith's and Douglass North's Multidisciplinary Approach to Economic Development. » *American Journal of Economics & Sociology* 73 (1): 3-31.
Kirzner, I. M. 2000. *The Driving Force of Market - Essays in Austrian Economics*. London: Routledge.
Koppl, R. 2011. « Against Representative Agent Methodology ». *Review of Austrian Economics* 24 (1): 43-55. doi:10.1007/s11138-010-0119-z.
Kuhn, T. S. 1970. *The Structure of Scientific Revolutions*. International Encyclopedia of Unified Science. Chicago: University of Chicago Press.
MacKenzie, D., F. Muniesa, et L. Siu. 2007. *Do Economists Make Markets ? On the Performativity of Economics*. Princeton and Oxford: Princeton University Press.
Marciano, A. 2005. « Benevolence, Sympathy, and Hume's Model of Government: How Different Is New Political Economy from Classical Political Economy? » *History of Political Economy* 37 (1): 43-70.
Mardellat, P. 2013. « Qu'est-ce que la philosophie économique ? » *Cahiers d'économie*

*politique / Papers in Political Economy* 2013/2 (65): 7-35.

Marshall, A. 1920. *Principles of Political Economy*. The On Line Libreary of Liberty. Indianapolis: Liberty Fund. http://files.libertyfund.org/files/1676/Marshall_0197_EBk_v6.0.pdf.

Maucourant, J. 2013. « Nouvelle économie institutionnelle ou socioéconomie des institutions ? » *Revue du MAUSS permanente* en ligne. http://www.journaldumauss.net/./?Nouvelle-economie-institutionnelle.

Maucourant, Jérôme. 2012. « New Institutional Economics and History ». *Journal of Economic Issues* 46 (1): 193-207.

Migone, Andrea. 2011. « Embedded Markets: A Dialogue between F.A. Hayek and Karl Polanyi ». *Review of Austrian Economics* 24 (4): 355-81. doi:10.1007/s11138-011-0148-2.

Mill, J. S. 1844. « On the Definition of Political Economy; and on the Method of Investigation Proper To It ». In *Essays on Some Unsettled Questions of Political Economy*. London: Longmans, Green,Reader and Dyer. http://www.econlib.org/library/Mill/mlUQP5.html.

Mises, L. von. 1998. *Human Action - A Treatise on Economics*. Auburn: Ludwig von Mises Institute.

North, D.C. 1981. *Structure and Change in Economic History*. New York & London: Norton & Company.

———. 1990. *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge: Cambridge University Press.

———. 1993. « The New Institutional Economics and Development ». EconWPA Series in Economic History. http://econwpa.repec.org/eps/eh/papers/9309/9309002.pdf.

———. 1994. « Economic performance through time ». *The American Economic Review* 84 (3): 359-68.

———. 1997. « The Process of Economic Change ». *WIDER Working Papers*, n° 128.

———. 2003. « Understanding the Process of Economic Change ». In . Washington DC: Mercatus Center, Iris Center, Usaid.

———. 2005. *Understanding the process of economic change*. Princeton and Oxford: Princeton University Press.

Palermo, G. 1999. « The Convergence of Austrian Economics and the New Institutional Economics : Methodological Inconsistency and Political Motivations ». *Journal of Economic Issues* xxxiii (2): 277-86.

Polanyi, K. 1957. *The Great Transformation*. Beacon Press. Boston: Beacon Press.

Prévost, B. 2008. « Aux sources des réformes de seconde génération : quelques questions sur la Nouvelle économie institutionnelle et l'usage qui en est fait ». *Economies et sociétés* Série F 2008/4 (44): 713-36.

———. 2009. « Sen, la démocratie et le marché : portée et limites d'une critique ». *Revue Tiers Monde* 2009/2 (198): 269-84.

———. 2010. « Douglass North : hétérodoxie néo-institutionnelle et néo-libéralisme ». *Revue de la régulation*, n° 7: on line.

———. 2012. « Echanges alimentaires et juste prix ». *L'homme et la société* 2012/1 (183-

184): 35-59.
———. 2014. « Des circuits courts à la retteritorialisation de l'agriculture et de l'alimentation ». *RECMA*, n° 331: 29-44.
Raico, R. 2012. *Classical Liberalism and the Austrian School*. Auburn: Ludwig von Mises Institute.
Robb, F. 1991. « David Hume and Systems Practice ». *Systems Practice* 4 (4): 365-85. doi:10.1007/BF01062011.
Rodrik, D. 2008. « The New Development Economics: We Shall Experiment, but How Shall We Learn? » RWP08-055. HKS Working Papers. Harvard University.
Rutherford, Malcolm. 1995. « The Old and the New Institutionalism: Can Bridges be Built? » *Journal of Economic Issues (Association for Evolutionary Economics)* 29 (2): 443.
Santos, Ana C., et João Rodrigues. 2009. « Economics as social engineering? Questioning the performativity thesis ». *Cambridge Journal of Economics* 33 (5): 985-1000. doi:10.1093/cje/ben058.
Schumpeter, A. 1981. *History of economic analysis*. London: Routledge.
Smith, A. 1976a. *An Inquiry into the Nature and Causes of The Wealth of Nations*. Oxford: Oxford University Press.
———. 1976b. *The Theory of Moral Sentiments*. Oxford: Oxford University Press.
———. 1982a. *Essays on philosophical subjects*. Indianapolis: Liberty Fund.
———. 1982b. « History of Ancient Physics ». In *Essays on Philosophical Subjects*, 106-29. Oxford University Press.
———. 1982c. « History of Astronomy ». In *Essays on Philosophical Subjects*, 31-105. Indianapolis: Liberty Fund.
Smith, V. L. 1974. « Economic Theory and Its Discontents ». *Amercian Economic Review* 64 (2): 320-22.
———. 2005. « Hayek and Experimental Economics ». *The Review of Austrian Economics* 18 (2): 135-44. doi:10.1007/s11138-005-6823-4.
Sobel, Irvin. 1979. « Adam Smith: What Kind of Institutionalist Was He? » *Journal of Economic Issues (Association for Evolutionary Economics)* 13 (2): 347.
Steele, G. R. 1993. « Philosophical Perceptions and the Precepts of Political Economy : Freidrich Hayek and John Maynard Keynes ». *Scottish Journal of Political Economy* 40 (1): 88-103.
Sugden, Robert. 2008. « David Hume's Treatise of Human Nature ». *Topoi* 27 (1-2): 153-59. doi:10.1007/s11245-008-9034-3.
Turgot, A. J. R. 1913. « Eloge à Vincent de Gournay (1759) ». In *Oeuvres de Turgot*, 596-622. Paris: Felix Alcan.
Wallis, J. J. 2014. « Persistance and Change in Institutions : The Evolution of Douglass C. North ». In *Institutions, Property Rights, and Economic Growth*, Galiani S. Ed., 30-49. Cambridge: Cambridge University Press.
Watson, Matthew. 2014. « The great transformation and progressive possibilities: the political limits of Polanyi's Marxian history of economic ideas ». *Economy and Society* 43 (4): 603-25. doi:10.1080/03085147.2014.895540.

Wightman, W. L. D. 1982. « Introduction ». In *Adam Smith, Essays on Philosophical Subjects*, 7-27. Indianapolis: Liberty Fund.

Williamson, O. 2000. « The New Institutional Economics : Taking Stock, Looking Ahead ». *Journal of Economic Litterature* 38 (3): 595-613.

Wilson, M. 2005. « Institutionalism, Critical Realism, and the Critique of Mainstream Economics ». *Journal of Institutional Economics* 1 (2): 217-31.

Zouboulakis, M. 2005. « On the Evolutionary Character of North's Idea of Institutional Change ». *Journal of Institutional Economics* 1 (2): 139-53.

# *DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES :*
## *ESSAI AUTOUR DE LA PROXIMITE INSTITUTIONNELLE*

***Philippe Bonnal, socio-économiste***
***Christian Poncet, économiste***

Cette présentation se propose de (re)visiter l'impact des politiques publiques sur la dynamique des territoires, à l'aune d'une lecture institutionnaliste des phénomènes. Le point de départ de la réflexion fait référence aux origines de l'institutionnalisme Nord-américain (Commons, Veblen) et à ses prolongements plus récents (Hall, North), l'institution se décline ici comme un ensemble de règles construites autour de valeurs, de lois, de croyances partagées par un groupe humain. Or, les institutions formatent tous les processus de construction sociale, et ces constructions rétroagissent sur les dynamiques institutionnelles (modifications, évolutions des règles sous-jacentes). L'objet de cette communication réside dans l'exploration du lien entre les changements institutionnels et la transformation des territoires, sous l'effet des politiques publiques. En partant d'un ensemble de référentiels qui fonde l'intervention publique, la mise en acte de ces politiques s'appuie en premier lieu sur des institutions publiques (administratives) qui constituent à la fois le relai et le moyen pour l'exécution des décisions publiques. De plus, la mise en acte de la décision publique, jusqu'à l'administration locale, rencontre dans tous les cas un existant institutionnel, plus ou moins éloigné de l'administration, et marqué à la fois par des règles spécifiques de fonctionnement et par une histoire qui lui est propre. Une telle confrontation entre institutions conduit à l'émergence de conflits, à la construction de compromis, et à la transformation des rapports de pouvoir (inter et intra institutionnel), débouchant sur une modification plus ou moins profonde des règles sur lesquelles reposent les institutions concernées. Dans ces conditions, en s'appuyant sur une tradition juridique, la mise en acte de politiques publiques se projette sur un territoire (territorialisation des politiques publiques), territoire représenté *a priori* par le réseau administratif porteur de la décision publique. Ainsi, la politique publique se déploie sur un espace géographique « rempli » *a priori* par des administrations, elle rencontre alors des institutions (publiques ou autres) déjà présentes, et qui elles-mêmes configurent un territoire. Il apparait ainsi une double opposition dans la mise en œuvre de politiques publiques :

D'une part une opposition entre les institutions publiques relai indispensable à la mise en place des décisions politiques, et celles plus ou moins impactées par ces décisions.

D'autre part, une disjonction dans les configurations territoriales : celle portée par l'espace local d'application de ces politiques (territorialisation des politiques publiques) et celle qui renferme traditionnellement un ensemble cohérent d'institutions affectées par ces politiques.

## 1. PRESENTATION METHODOLOGIQUE

La représentation des territoires devient ainsi une partie émergente de l'action publique qui, par la modification (voulues ou fortuites) de règles, transforme son substrat institutionnel. La mise en acte d'une décision politique dessine ainsi au moins deux ensembles institutionnels distincts qui délimitent des territoires qui ne se recouvrent que partiellement (cf. la figure 1). Dans ces conditions, la territorialisation des politiques publiques, en s'adressant à un territoire identifié de manière apriorique, touche des institutions plus ou moins importantes qui empiètent également sur d'autres espaces. De ces débordements territoriaux se trouvent souvent à l'origine de conflits qui généralement conduisent à une transformation de ses règles et donc des institutions. Ainsi, en impactant les institutions localement concernées par une recomposition des jeux de pouvoir, la mise en acte des politiques publiques se démarque du référentiel initial, en posant du même coup la question de l'efficacité d'action publique. Ces mouvements tendent alors à construire de nouvelles formes de stabilités institutionnelles, compromis entre le dessein politique et sa traduction au niveau local.

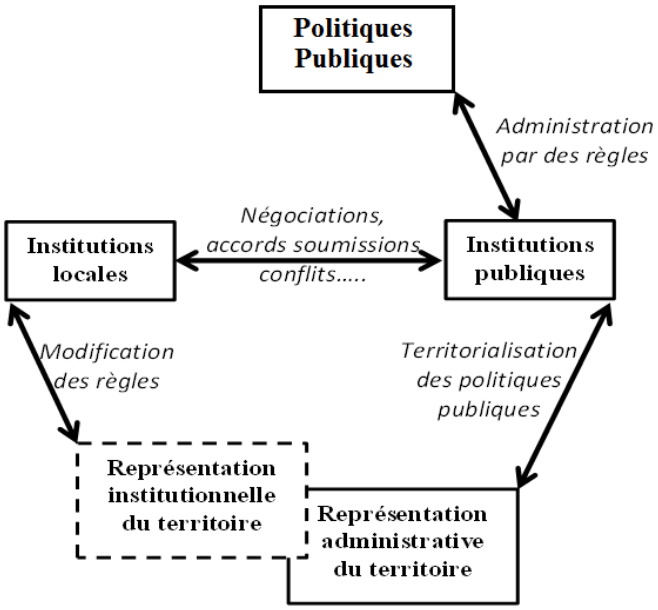



**Figure 1 : Impact de l'action publique sur les changements institutionnels et la construction d'un territoire**

De manière formelle, la relation entre institution et territoire ne peut ici se concevoir qu'à partir d'une médiation par la notion de proximité. C'est bien autour de cette idée de proximité que le lien entre politique publique et territoire va prendre tout son sens. Ainsi, l'intégration d'individus à un cadre règlementaire induit une forme de rapprochement d'autant plus importante que les individus « adhèrent » fortement aux règles qui fondent l'institution. L'idée de proximité se pose donc comme un complément à une conception plus intuitive de la

distance abordée par sa représentation spatiale. Or, cette notion de proximité devient un point de passage obligé pour représenter rigoureusement un « *territoire* » et, par voie de conséquence, pour aborder la question des politiques publiques de développement territorial. Si la proximité géographique repose sur l'idée relativement objective de distance « *distance entre les acteurs, pondérée par le coût monétaire et temporel de son franchissement* » (Torre et Beuret, 2012, p. 10), les autres formes de proximité font l'objet de discussions méthodologiques et de controverses qui dépassent parfois les champs disciplinaires traditionnels. Comment être proche tout en étant géographiquement distant (et réciproquement) ? Cette question interroge plus largement les logiques d'appartenance et de similitude (Torre, 2010), mais se rattache également aux problèmes liés aux phénomènes de rejet ou d'exclusion. Partager des règles, des croyances, des convictions, des connaissances peut rapprocher des individus géographiquement éloignés, alors que de faibles distances ne leur garantissent pas d'être proches Le caractère évident de cette proposition est une façon de répondre en partie à la question : « *Pourquoi la proximité n'est pas l'inverse de la distance ?* » (Talbot 2010, p. 133).

En outre, l'idée de proximité institutionnelle s'appuie systématiquement sur une base éminemment subjective (des individus sont ou se sentent proches d'autres individus), et s'oppose en cela à l'objectivité (métrique ou monétaire) de la distance géographique. Cependant, aborder la proximité en prenant l'individu (ou un groupe d'individus) comme base de construction, permet d'identifier au moins trois postures méthodologiques vis-à-vis de cette question :

La première repose sur la question du choix des individus comme source exclusive de relation avec les autres et, plus précisément, construction rationnelle de ces choix (objectivation de l'individu par la prise en compte de sa seule posture rationnelle). Les relations (contractuelles) s'établissent donc sur la base d'un calcul rationnel, porté par un intérêt égoïste, qui amène l'individu à se soumettre à une règle afin de tirer personnellement un avantage supplémentaire de cette situation (théorie de l'agence, théorie des jeux…). De ce point de vue, la proximité s'exprime par l'intensité de l'interaction contractuelle qui relie deux agents, guidés par des fins égoïstes.

La seconde qualifiée de proximité organisée, renvoie à une approche interactionniste (Torre et Rallet, 2004), dans laquelle l'intérêt individuel ne constitue plus la seule condition de l'existence de l'organisation, mais où cette dernière acquiert une relative autonomie au regard des prétentions individuelles. L'individu, en adoptant les objectifs de l'organisation en devient membre, et tend à se fondre dans le collectif au travers des interactions développées avec les autres membres (logique d'appartenance ; Torre Rallet, 2004). Cette appartenance se double d'une sorte d'identification de l'individu à l'organisation, identification qui le conduit à partager les mêmes objectifs, les mêmes croyances, voire les mêmes intérêts (logique de similitude ; Torre Rallet, 2004). La proximité organisée se nourrit ici des deux logiques complémentaires : celle d'individus qui construisent le groupe en développant un réseau de relations interindividuelles (le groupe devient alors le résultat de ces interactions) ; celle d'individus qui s'identifient à ce que représente ce groupe, ou à ce qu'ils croient qu'il représente (le groupe devient le lieu d'expression d'une identité). La première pose une

« antériorité » de l'individu sur l'organisation (et renvoie à la première posture), la seconde considère l'organisation comme un cadre donné *a priori* pour l'action des individus ; ces deux logiques se recouvrant nécessairement dans la « proximité organisée ».

La troisième forme de proximité peut être considérée comme une extension de la précédente, et renvoie à sa dimension institutionnelle. En effectuant un retour sur la définition de Commons, le lien entre institution et proximité devient alors évident : « *I name an institution collective action in control of individual action. It may be unorganized collective action, which is the meaning of custom or organized collective action like that of a corporation, a co-operative, a trade union, or the state itself* ». (Commons, 1931- p. 246). Ainsi, les institutions regroupent un ensemble d'individus, dans le cadre d'une action collective, et soumis isolément au contrôle de l'ensemble. L'institution relie donc des individus autour d'une vision partagée (du monde, de la société, de l'art….), en attribuant à chacun une place (par des règles, des lois, etc…) dans l'action collective. C'est bien cette intégration des comportements individuels à un ensemble de règles reconnues et admises, qui anime l'institution et donc qui crée de la proximité. Le sentiment de se sentir proche de par le partage de règles, de coutumes, de croyance, se trouve alors déjà intrinsèquement contenu dans la définition même de l'institution. Et cette idée de proximité institutionnelle qui, à la fois, s'impose aux individus et nécessite leur adhésion, s'exprime au travers de valeurs partagées, de connaissances communes d'un sentiment plus ou moins vague d'appartenance.

Dans ces conditions, la question qui concerne la nature de la proximité (interactionnelle *vs* institutionnelle) peut se nourrir de la manière dont Commons définit l'organisation. Il considère l'organisation comme une institution en acte, un « *going concern* ». Comme le soulignent Bazzoli et Dutraive 2002 - p. 15) « *La structure organisationnelle est alors le dispositif de coordination qui assure la mise en œuvre des règles, donc la mise en relation concrète des participants au nom des (selon les) buts de l'institution qui définit les règles.* ». Mais cette proximité s'opère en même temps dans un contexte souvent conflictuel, exacerbé par toutes perspectives de changement. Etre proche ne signifie pas partager les mêmes idées, mais pouvoir affirmer son identité dans un cadre règlementaire globalement accepté. Le prolongement organisationnel de l'institution conduit donc à considérer la question de la proximité comme relevant avant tout de l'institutionnel. L'action publique devient alors le garant d'une certaine stabilité institutionnelle, même si elle se trouve à l'origine de ces changements. Cette remarque permet de mettre l'accent sur la dimension politique de la proximité entre individus, en se référant à leur aptitude à nouer des accords, des compromis au-delà même d'une relative divergence idéologique ou morale (Talbot, 2008).

Les politiques publiques, par leur impact sur les institutions, débouchent à plus ou moins long terme sur une recomposition de la proximité entre les individus ou groupes d'individus. Ce mouvement de rapprochement ou d'éloignement aura tendance à agir sur la configuration (reconfiguration) des territoires. Cela en adoptant l'idée qu'un ensemble cohérent d'institutions, elles-mêmes générées par un ensemble articulé de règles, et projetées sur un espace géographique, conduisent à l'expression d'un territoire. Dans ces conditions, l'approche en termes d'action publique, telle qu'elle a été présentée précédemment (par exemple à partir de l'idée de référentiel ; Muller 2005), inclut explicitement un cadre

institutionnel. Que ce soit à partir du *référentiel d'action publique* (contexte cognitif et normatif), ou du *référentiel d'action collective* (action ou pression de groupes sociaux), ils donnent lieu à une articulation (confrontation) de formes particulières d'institutions soumises aux desseins du pouvoir politique. En outre, les institutions abritent intrinsèquement des relations de pouvoir (l'existence seule de règles conduit généralement à l'expression de formes de domination et de soumission), et elles se positionnent parallèlement dans un jeu de pouvoir avec d'autres institutions (conflits entre groupes sociaux). Par conséquent, les divers niveaux auxquels le pouvoir intervient dans les institutions, amènent Commons à poser une hiérarchie dans ses formes d'expression. Du pouvoir moral au pouvoir politique, en passant par le pouvoir économique, l'ensemble de la société semble alors articulée par ces jeux de pouvoirs hiérarchisés, dans lequel l'Etat occupe la place dominante. Une telle construction institutionnelle et hiérarchique des pouvoirs (au sens de Commons) permet d'apprécier les conséquences des politiques publiques sur les questions de proximité telles qu'elles viennent d'être abordées. Il s'établit ainsi un lien (non nécessairement causal) entre les politiques publiques et leurs implications sur la construction des proximités institutionnelle (la manière dont les individus se sentent proches de groupes sociaux). Les politiques publiques étant elles-mêmes influencées, orientées par les formes d'action collective que ces groupes peuvent conduire. En outre, les politiques publiques, parce qu'elles s'expriment localement, modifient le contenu de la proximité géographique (par des infrastructures de transport, des réseaux de communication, voire la diminution des coûts liés aux échanges). Les changements dans la perception de ces proximités tendent alors à interférer et à produire de nouvelles formes de changement institutionnel (cf. figure 2).

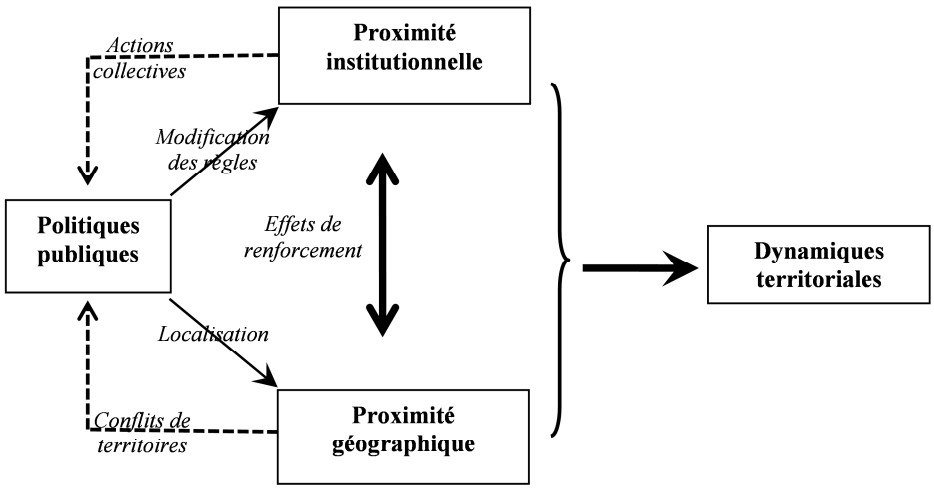



**Figure 2 : Appréciation de l'impact des politiques publiques sur le territoire**

À partir de la présentation qui précède, une relation non causale se met en place entre politiques publiques et dynamique territoriale. La nécessaire localisation des politiques publiques conduit à la rencontre entre diverses logiques institutionnelles (les institutions publiques, administratives, et les institutions actives localement) qui débouche sur des négociations, des conflits, des rapports de pouvoir…. Dans tous les cas, ces changements

institutionnels affectent le niveau de proximité entre les individus, et induisent ainsi une transformation plus ou moins importante des territoires. Les politiques publiques de lutte contre la pauvreté rurale au Brésil illustrent alors ce lien entre politiques publiques et territoire.

## 2. LES POLITIQUES PUBLIQUES DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE DANS LES ZONES RURALES AU BRESIL

Cette réflexion menée à partir de la relation entre politique publique, institution et territoire, trouve une application dans l'étude de l'impact territorial du PRONAT (le programme de développement rural territorial au Brésil). Le PRONAT mis en place depuis 2003 au Brésil, par le gouvernement fédéral s'inscrit dans un programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural. Comment ce programme d'action publique, défini à un niveau fédéral, transforme-t-il localement des institutions en place, et recompose-t-il ainsi des territoires ? Le territoire, considéré comme le phénomène émergent d'un processus institutionnel plus profond, devient ainsi un indicateur pour apprécier (avec plus de 10 ans de recul) les résultats d'un programme, au regard des objectifs politiques initiaux.

Il ne s'agit pas ici de réaliser une évaluation des programmes PRONAT et PTC, mais d'en décrypter un certain nombre caractères, en utilisant les éléments méthodologiques avancés précédemment. La liaison entre ce cadre méthodologique et l'étude des impacts des politiques publiques, s'appuiera par la suite sur les travaux issus de « L'Observation des Politiques Publiques pour l'Agriculture » du CPDA/UFFRJ[49]. Ces travaux comportent une analyse fine du lien entre les deux programmes de développement territorial et la lutte contre la pauvreté en milieu rural. Cette publication repose sur l'analyse détaillée de 6 territoires ruraux situés dans différentes macro-régions du pays. Un chapitre écrit par Nelson Giordano Delgado et Cátia Grisa (Delgado, Grisa 2013) constituera notamment une référence systématique, puisqu'il traite explicitement de la dimension institutionnelle contenue dans la mise en place des deux programmes. Les résultats des deux programmes sont relativement difficiles à apprécier compte tenu de leur peu d'ancienneté, mais les observateurs sont plutôt mitigés concernant la nature et la consistance des premiers résultats acquis (Favareto 2014 ; Leite 2013). Même si les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté en milieu rural se sont incontestablement améliorées, les causes structurelles (manque d'accès au foncier productif et à l'eau) de la pauvreté rurale n'ont guère été réduites. Le niveau des infrastructures (routes, fourniture d'énergie, habitations, gestion des eaux usées) et des services publics (santé, éducation, sécurité) dans les zones pauvres restent déficitaires et la principale manifestation de cette pauvreté, l'exode rural, perdure (Mattei 2013, p.236).

Dans les deux cas, ce sont les normes fédérales qui définissent et orientent les programmes. Le niveau central prédomine donc sur le local. Mais cette prédominance du niveau fédéral, dans la définition et le fonctionnement, s'exprime de façon différente selon les programmes.

[49] Les résultats de ces recherches ont notamment fait l'objet de la publication de deux ouvrages (Leite (ed.) 2013a et 2013b).

Dans le cas du PRONAT, ces normes sont émises par le Ministère du Développement Agraire (MDA), lequel est un ministère relativement périphérique dans la structure ministérielle au regard des budgets alloués. Sa légitimité est d'ordre politique et social grâce à l'adhésion d'une grande partie de la paysannerie et des institutions de la société civile travaillant en milieu rural. Le PTC, qui est maintenant rattaché au MDA, a été imaginé au sein de la *Casa Civil*[50] ce qui lui confère une reconnaissance politique beaucoup plus importante que le PRONAT. Il dispose par ailleurs de budgets beaucoup plus conséquents. De ce fait, la concertation entre les ministères impliqués se réalise essentiellement à Brasília au détriment du local qui, dans les faits, n'est qu'un lieu de mise en œuvre des actions sectorielles (même si officiellement, le programme devrait fait l'objet d'une concertation et d'une programmation au niveau des instances locales).
Ces deux programmes correspondent donc à deux univers de sens spécifiques du développement territorial. Le PRONAT est un programme de définition de territoires de projets, au bénéficie de la population fléchée dans la catégorie d'agriculture familiale. Le PTC est un programme d'aménagement du territoire, focalisé sur les espaces géographiques de concentration de la pauvreté rurale.

### *2.1. Le processus d'élaboration administrative des territoires*

Les idées justifiant la créant du dispositif PRONAT s'inscrivent dans la continuité d'un projet antérieur, le PRONAF Infrastructure. Ce programme - le Programme pour le Renforcement de l'Agriculture Familiale volet infrastructure – a été mis en place en 1995 et constituait la première politique reconnaissant l'agriculture familiale comme secteur agricole spécifique. Le PRONAF comportait deux volets : un volet individuel qui structure une offre de crédit agricole, et un volet collectif, focalisé sur la construction d'infrastructures au niveau municipal en lien avec la production agricole. En 2002, le PRONAF infrastructure est remplacé par le PRONAT qui déplace ainsi l'échelle spatiale du niveau municipal au niveau supra-municipal, correspondant à une agrégation de municipes. Si le changement d'échelle constitue une rupture indéniable dans la stratégie d'action de l'Etat, le contenu de la politique reste très marqué, comme le soulignent Delgado et Grisa (2013, p. 265), par l'orientation productive du PRONAF. Il privilégie, au-delà de la définition de la notion de territoire (cf. infra) l'entrée sectorielle (agriculture) et catégorielle (agriculteurs familiaux), tout en évitant d'aborder de front les facteurs de « *la fabrique* » de la pauvreté : l'accès à la terre et l'accès à l'eau. En cela, il n'a pas rompu avec la dépendance de sentier qui associe le rural à l'agricole et qui justifie la concentration foncière. Le PTC, lui a une histoire différente. Il a été conçu comme le volet rural de la Politique d'Accélération de la Croissance (PAC). Pour ses concepteurs, il s'agit d'organiser, à marche forcée, l'équipement des territoires oubliés par le modèle de croissance mis en œuvre au cours de l'histoire nationale et, notamment, durant la période du miracle économique des années 1970. Les infrastructures à créer concernent tous

[50] La *Casa civil* est une structure administrative surplombante vis-à-vis des ministères. Elle est rattachée à la présidence de la République et joue le rôle de coordination inter-ministérielle. À l'époque de la création du PTC, elle était dirigée par Dilma Rousseff, qui deviendra, en 2010, Présidente de la République.

les secteurs économiques et toutes les dimensions sociales. L'œuvre est immense et nécessite le concours de tous les ministères. De nouveau, les deux programmes ont des objectifs spécifiques, bien qu'en partie convergents, ils s'inscrivent dans des perspectives catégorielles différentes.

Le fait que la définition des territoires PRONAT ait été réalisée au niveau fédéral n'a pas permis d'intégrer tous les arguments émanant des organisations locales, représentant la société civile. Les différences de vue, les conflits, les rapports de force en présence ne génèrent pas suffisamment de cohérence institutionnelle pour fixer les frontières d'un territoire. Principalement, les asymétries évidentes existant entre les municipes, qu'elles soient d'ordre social démographique historique ou économique, en générant des stratégies de concurrence et de domination, ont largement contribué à miner cette cohérence institutionnelle au niveau local. L'ajustement des frontières spatiales par des commissions réunies au niveau de l'Etat, a dû s'appuyer sur un processus de bricolage et d'hybridation, soit pour adapter cette territorialisation à un zonage préexistant (cas de Santa Catarina), soit pour généraliser le processus de territorialisation à l'ensemble du territoire de l'Etat. Pour cette dernière éventualité, la construction de l'espace d'intervention liée à l'action publique, s'est simplement appuyée sur une partition du territoire administratif de l'Etat. Cela a été le cas notamment dans les Etats du Ceará et de la Bahia. Ces ajustements réalisés au niveau de l'Etat trouvent aussi une origine dans les calculs politiques qui s'instaurent dans les relations entre l'Etat et l'Union fédérale (Delgado et Grisa 2013, pp.243 - 244). La délimitation des espaces géographiques PTC a parfois altéré la configuration initiale des périmètres du PRONAT sur lesquels le Programme Territoire de la Citoyenneté s'était pourtant appuyé. La remise en cause de la configuration spatiale de référence s'est alors opérée sur la base de considérations opérationnelles et politiques, jugées prioritaires par rapport aux critères de cohérence institutionnelle. Ces ajustements relèvent donc essentiellement de jeux institutionnels. Ils s'inscrivent dans une trame historique qui formate les représentations, les comportements et les stratégies d'acteurs. Ces ajustements révèlent en outre l'existence d'un ensemble de relations institutionnelles préexistantes, impulsées par des jeux politiques affectant le niveau local, en lien avec les prérogatives de l'Etat et de l'Union fédérale.

Néanmoins, selon Delgado et Grisa, l'idée de créer un territoire de projet semble avoir été généralement été bien acceptée par les acteurs locaux (Delgado et Grisa, 2013). Cependant, le processus de légitimation *a posteriori* des territoires fixés par le MDA, s'est heurté à des obstacles souvent difficiles à franchir. Dans certains espaces ainsi délimités, les acteurs locaux ont regretté la modification des frontières des territoires d'action syndicales, qui avaient pourtant servi de repère pour définir les frontières territoriales (Territoire de la Borborema-PB). Dans d'autres espaces, certaines organisations ne se sont pas reconnues dans les territoires générés par les programmes (Territoire Sudeste Paraense-PA). Enfin, des acteurs locaux influents ont parfois rejeté le principe de construction de ces nouveaux territoires et ont continué à se comporter en référence à une territorialité préexistante (Territoire Centro Oeste Contestado-SC.).

### *2.2. Les organisations, les institutions et le dispositif de gouvernance*

La composition d'une même structure de gouvernance (le Collège) varie selon le type de programme (PRONAT et PTC), et ces changements influent grandement sur les rapports de force et les alliances. Ainsi, dans le cas du PRONAT, où la société civile rassemble les 2/3 des sièges, le rapport de force et les alliances s'expriment essentiellement entre les acteurs privés et associatifs, parfois en défiance des représentants de l'Etat. Dans le cas du PTC, où le collège est paritaire, les alliances se nouent en principe entre les organisations de la société civile, l'administration publique et les organes de l'exécutif, tout en sachant que les véritables négociations ont lieu, au niveau fédéral, entre les agences nationales et les ministères concernés. Le PTC jouit d'une plus forte légitimité et d'une plus grande crédibilité institutionnelle que le PRONAT ; il suscite donc plus d'intérêt de la part des organisations publiques et privées. Les communes appartenant à un PTC bénéficient d'une reconnaissance souvent inédite (Delgado et Grisa 2013, p.259). Les projets implantés dans des espaces particuliers, que ce soit dans le cadre du PRONAT ou du PTC, mettent en évidence l'existence d'une forte asymétrie entre les municipes composant les territoires. Il n'est pas rare que les infrastructures financées se concentrent dans un nombre très réduit de municipes. Ces tendances (plus forte crédibilité du PTC vis-à-vis du PRONAT et domination de certains municipes) peuvent être interprétées de deux manières. Il existe d'une part une relation incontestable entre ces asymétries et le volume des transferts financiers d'origine publique, puisqu'il s'avère significativement plus élevés dans le cas du PTC vis-à-vis du PRONAT. D'autre part, ces asymétries constituent la partie visible d'un clientéliste politique qui perdure dans certains territoires et la manifestation d'une forte compétition entre les municipes.

Le système de représentation et de gouvernance (organisations/institutions) des deux programmes, se limite aux seuls agriculteurs familiaux organisés. Dans les faits, il s'agit le plus souvent de la catégorie des petits propriétaires qui disposent déjà d'un certain pouvoir économique, social et politique. Les non agriculteurs et les agriculteurs non organisés (ce qui représente le cas le plus fréquent pour les familles en situation de pauvreté), sont privés de représentation (Delgado et Grisa 2013, p.265). De ce fait, les instances de gouvernance territoriale constituent des enceintes de renforcement des institutions établies d'agriculteurs familiaux, aux situations socio-économiques proches et aux intérêts économiques souvent convergents. Des alliances peuvent être nouées entre des catégories d'agriculteurs et les pouvoirs publics régionaux (Etat) pour promouvoir certains projets (Delgado et Grisa 2013, pp.263-264). On souligne ici, l'importance des représentations d'acteurs et de leur enchâssement dans le jeu compétitif, pour l'accès aux ressources publiques liées à la mise en œuvre des politiques de développement territorial.

Le législateur a prévu le financement d'un « articulateur territorial », professionnel, pour aider le secrétariat exécutif dans sa tâche de gestion des projets et des actions territoriales. Dans les faits, la tâche de ce contractuel de l'Etat fédéral se révèle extrêmement lourde. Il est en charge de l'intermédiation institutionnelle, entre les pouvoirs locaux (municipe), l'Etat et l'Union fédérale. En cela, il rassemble diverses fonctions : celle de traducteur (devant expliquer les normes fédérales aux représentants des organisations locales) ; celle de médiateur auprès des acteurs territoriaux (de manière à faire fonctionner au mieux l'arrangement, voire le

compromis, institutionnel) ; celle de technicien capable de mettre en cohérence les projets décidés par les acteurs territoriaux (avec les codes de l'Administration publique) ; ou encore, celle de gestionnaire des actions réalisées au sein du territoire. Il se situe donc au cœur des ajustements institutionnels entre l'Etat et les acteurs locaux. La lourdeur de la tâche au regard de la faible rémunération et de la précarité de l'emploi, donne lieu à un *turn over* très important pour cette activité « d'articulateur du territoire ». Devant ce paradoxe (importance du rôle, mais précarité de l'emploi), certains Etats ont pris l'initiative de prendre en charge le salaire de ces *articulateurs territoriaux* (Delgado et Grisa 2013, p.253). L'Etat fédéral n'a cependant pas montré qu'il était conscient de l'importance des articulateurs dans leur fonction d'intermédiaire institutionnel, puisqu'il a arrêté de les rémunérer durant deux ans. La reprise du versement des salaires et la mise en place d'entités déconcentrées de la SDT au niveau de l'Etat fédéré pour préciser les règles institutionnelles semble montrer que cette conscience est maintenant acquise.

### *2.3. La cohérence de la construction institutionnelle*

À l'issue de cette présentation, la question se pose concernant la cohérence institutionnelle des territoires PRONAT et, dans une moindre mesure, des territoires PTC. Trois niveaux d'analyse peuvent être distingués à ce stade : la cohérence du dispositif avec les objectifs généraux des programmes, le processus d'adaptation des règles au niveau des territoires et la coordination interinstitutionnelle.

Pour le législateur du MDA, un des objectifs implicites du processus de territorialisation a été de réduire le pouvoir municipal dans son rôle d'intermédiaire des fonds publics, de manière à réduire les pratiques clientélistes. Cette stratégie, propre au MDA, a été en partie invalidée par le statut inaliénable du municipe, dans le cadre du pouvoir exécutif local comme dans celui de la structure constitutionnelle de la fédération. Ce statut confère au municipe (au même titre que l'Etat et les agences publiques), la légitimité institutionnelle de récipiendaire et de gestionnaire de fonds publics, ce que ne possèdent pas les territoires PRONAT et PTC. Cette prérogative replace le municipe dans le jeu territorial, dans lequel il représente l'entité qui reçoit et distribue les ressources publiques. Il peut ainsi user de son pouvoir de négociation et d'intermédiation politique pour chercher à faire financer une partie des infrastructures municipales par les programmes territoriaux.

Les deux programmes de développement territorial ne présentent pas les mêmes réactions de la part des pouvoirs municipaux. Le PRONAT est souvent ressenti comme une tentative de l'Union pour réduire le pouvoir municipal, puisque une de ses prérogative consiste à territorialiser des ressources et des projets dont il était au-par-avant le destinataire. Le PTC, au contraire, semble bien apprécié par les élus municipaux dans le sens où il confèrerait une certaine notoriété et légitimité politique aux municipes, qui peuvent ainsi faciliter l'entrée de capitaux au-delà des transferts publics prévus dans le cadre du programme.

L'adaptation des règles au niveau des territoires est rendue presque obligatoire du fait de la grande diversité des territoires, tant du point de vue de leur taille, que leur démographie, ou des leurs réseaux de communication. Les divers acteurs institutionnels, sur la base de ces caractéristiques spatiales, adaptent le cadre normatif de leur participation : par le nombre de

représentants et la composition du collège, par les règles d'accès au droit de vote, par le rythme des réunions, par le lieu des réunions ou encore par le fonctionnement des organisations de gouvernance (Delgado et Grisa 2013, p.247).

## CONCLUSION

En matière de coordination inter-scalaire trois points méritent d'être relevés. Le premier est qu'au niveau fédéré, il n'est pas rare que les Etats (souvent dirigés par des gouverneurs affiliés à l'opposition politique vis-à-vis du pouvoir fédéral), adoptent une attitude non coopérative et cherchent à freiner, voire à bloquer la création de territoires PRONAT. Le second point est l'existence de règles apparemment incompatibles dans la construction institutionnelle du PRONAT. Ainsi, une loi fédérale interdit le prêt et le financement de projets présentés par des municipalités, ayant une dette financière envers l'Union. Or, l'endettement chronique est le fait d'une grande partie des municipes des régions les plus pauvres du Nordeste et de l'Amazonie. Cette règle est contradictoire avec l'objectif de développer les infrastructures dans les territoires déprimés. Le troisième point porte sur l'existence de fortes asymétries dans les relations institutionnelles entre le territoire, le MDA et l'Etat fédéral. Cette asymétrie est matérialisée d'abord par l'existence de la non prise en compte par le MDA de programmes d'action élaborés par les territoires (Delgado et Grisa 2013, p.258). Par ailleurs, les procédures d'instruction des dossiers sont le plus souvent longues et parfois infructueuses en raison du décalage entre les institutions régissant le fonctionnement de l'Etat central et celles mises en place au niveau des territoires. Des projets sont abandonnés. Certains acteurs locaux recourent alors à la voie politique en cherchant à faire financer les projets écartés par les dotations parlementaires des députés représentant leur territoire (Delgado et Grisa 2013, p. 262), marquant en cela la prégnance du clientélisme politique que cherchaient à réduire les deux programmes de développement territorial.

Bien que les personnes en situation de pauvreté constituent une cible importante, voire prioritaire pour les programmes de développement territorial, elles constituent les éléments faibles du système de représentation des deux territoires. Le fait de restreindre les systèmes de représentation et de gouvernance territoriale aux seules organisations constituées, élimine de fait les personnes en situation de pauvreté. Dès lors, la pauvreté devient un état social relativement abstrait, considéré à travers les représentations que les acteurs inclus dans les organes de décision s'en font. La prise en compte de la pauvreté est, par ailleurs, d'autant plus limitée que la recherche de solutions quant à sa cause profonde - le manque d'accès au foncier agricole - peut aller à l'encontre des agriculteurs familiaux qui composent l'essentiel des instances de représentation et de gouvernance.

**BIBLIOGRAPHIE**


Bazzoli L., Dutraive V. (2002). L'entreprise comme organisation et comme institution Un regard à partir de l'institutionnalisme de J.R. Commons, *Economie et Institution*, n°1 – 2°semestre, p. 5-46.

Billaudot B. (2006). Le territoire et son patrimoine. *Géographie, Economie, Société*, 7, p. 83-107.

Bourdieu P. (1980). L'identité et la représentation (Eléments pour une réflexion critique sur l'idée de région). *Actes de la recherche en sciences sociales*, 35 (1), p. 63-72.

Bourdieu P. (1982). Les rites comme acte d'institution. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 43, p. 58-63.

Bourdieu P. (1986). Habitus, code et codification. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 64, p. 40-44.

Castoriadis C. (1975). *L'institution imaginaire de la société*. Paris, Seuil.

Chavance B. (2012). John Commons's organizational theory of institutions: a discussion. *Journal of Institutional Economics*, 8(1), p. 27-47.

Commons J. R. (1931). Institutional economics. *The American Economic Review*,XXI(4), p. 648-657.

Delgado G. N., Grisa C. (2013a). Institutionalidades, Governança e Projetos Territoriais na Política de Desenvolvimento Rural no Brasil *in* Sergio P. Leite, *Políticas de Desenvolvimento Territorial e Enfrentamento da Pobreza Rural no Brasil*, Brasília: IICA, Série Desenvolvimento Rural Sustentável, (19), p. 239-288.

Delgado G. N., Leite P. S. (2014). O Pronat e o PTC: Possibilidades, limites e desafios das politicas territoriais para o desenvolvimento rural. En cours de publication.

Favareto A. (2014). Um balanço das políticas de desenvolvimento territorial rural no Brasil – uma década de experimentações. In Gilles Cliche (Ed.) *Territorios en movimineto, hacia um desarrollo inclusivo*, Teseo, p. 121-144.

Gislain J.-J. (2002). Causalité institutionnelle: La futurité chez J. R. Commons. *Economie et Institutions*, 1(1), p. 47-66.

Heran F. (1987). La seconde nature de l'habitus Tradition philosophique et sens commun dans le langage sociologique. *Revue Française de Sociologie*, 28(3), p. 385-416.

Leite P. S. (Ed.). (2013a). *Políticas de Desenvolvimento Territorial e Enfrentamento da Pobreza Rural no Brasil*, Brasília: IICA, Série Desenvolvimento Rural Sustentável, (19).

Leite P. S.(Ed.). (2013b). *Políticas de Desenvolvimento Territorial e Enfrentamento da Pobreza Rural no Brasil*, Estudos de casos. Brasília: IICA, Série Desenvolvimento Rural Sustentável, (20).

Mattei L. (2013). Caracterização e evolução da pobreza nos seis territórios da cidadania selecionados. *in* Sergio P. Leite, *Políticas de Desenvolvimento Territorial e Enfrentamento da Pobreza Rural no Brasil*, Brasília: IICA, Série Desenvolvimento Rural Sustentável, (19), p. 213-238.

Palloix C. (2002). À propos de la distinction entre institution et organisation chez les institutionnalistes : Apports et limites. *Economie et Institution*, 1, p. 67-98.

Pecqueur B., Zimmerman J.-B. (2004). Les fondements d'une économie de proximités. **in** Pecqueur Zimmerman (éds) *Economie de proximités*, Paris, Hermès Lavoisier.
Rallet A., TorreA. (2005). Proximity and localization. *Regional Studies* , 39(1), p. 47-59.
Talbot D. (2008). Les institutions créatrices de proximité. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, 3, p. 289-310.
Théret B. (2001). Saisir les faits économiques : la méthode Commons. *Cahiers d'Economie Politique*. 2(40-41), p.79-137.
Zimmermann J.-B. (2008). Le territoire dans l'analyse économique: proximité géographique et proximité organisée. *Revue Française de Gestion*, 34(184), p. 105-118.

# *Interdisciplinarité et logique du tiers inclus*

***Propos introductifs :***
***Interdisciplinarité et logique du tiers inclus***
***Véronique Meuriot***

***SUR LA POROSITÉ DES FRONTIÈRES DISCIPLINAIRES***
***PERSISTANCE DE LA QUERELLE SOKAL-BRICMONT***
***Régis Darques*** p.4

***UNE EXPERIENCE DES PRATIQUES INTERDISCIPLINAIRES :***
***L'EXEMPLE DU PROGRAMME DE RECHERCHE ALDETEC ACTION LOCALE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN EUROPE CENTRALE***
***Guillaume Lacquement*** p.15

***INSTITUTIONS, DEVELOPPEMENT ET PLURIDISCIPLINARITE***
***QUELQUES PROPOSITIONS A PARTIR DE DOUGLASS C. NORTH ET DE LA TRADITION ANTIRATIONALISTE***
***Benoît Prévost*** p.24

***DYNAMIQUE DES TERRITOIRES ET POLITIQUES PUBLIQUES :***
***ESSAI AUTOUR DE LA PROXIMITE INSTITUTIONNELLE***
***Philippe Bonnal***
***Christian Poncet*** p.54